60¢

La Liberté

Volume 77 n° 45 Saint-Boniface, du 8 au 14 février 1991 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998





photo: Yves Chartrand

Le Festival... de la chaleur

Reconnu pour sa chaleur, le Festival du Voyageur porte encore mieux son nom cette année. Une température douce aidant, plusieurs milliers de personnes ont assisté au défilé le 3 février. Même les plus petits ont pu participer au lancement sans avoir à se soucier du froid. La plupart des activités n'auront pas à s'inquiéter de ce climat vraiment clément. Parmi celles qui en ont pris pour leur rhume, il y a les sculptures de neige. Le Voyageur de Miguel Joyal, qui gardait le Fort Gibraltar depuis le 1er février, a connu une fin prévisible trois jours plus tard en raison de la fonte prolongée. On prévoit un temps très favorable pour le Grand Rendez-vous du 8 février sur la Provencher.



photo: Yves Chartrand

Wendell Sparkes à Saint-Vital

Après 6 ans dans la Seine, le directeur général prendra la direction de la division scolaire de Saint-Vital en août. **Page 3.**

Sur la piste de Beauséjour

Le championnat mondial des courses de chiens attelés n'aura pas lieu sur la rivière Rouge comme prévu. **Page 21.**

Le Golfe en miettes

Tout le monde se demande comment la guerre va affecter l'écosystème du golfe Persique. **Page 9.**

C'est le Festival!

La Liberté vous présente cette semaine une section spéciale sur la plus grande fête d'hiver de l'Ouest canadien. **Pages 13 à 19.**

Hé! Ho! Hi! Ha!

Michel Barrette, alias Roland Hi! Ha! Tremblay est attendu au Farcetival la semaine prochaine. **Page 11.**

Citation de la semaine

«La formule est simple: la même chose que l'année passée, et 0% d'augmentation.»

Le secrétaire-trésorier de la Seine, André Chaput, en parlant du budget provincial en éducation pour 1991-1992. **Page 3.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ, Karine BEAUDETTE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

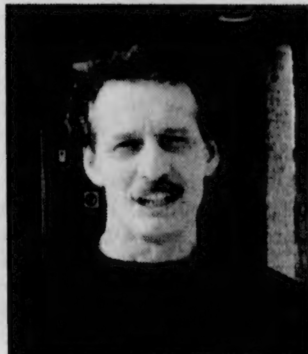
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Claude Laurin, de l'école Précieux-Sang. Page 16.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



René Pitre, du Richelieu International. Page 15.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Il ne regrette rien

Sault-Ste-Marie - Un an après la décision de déclarer la ville unilingue anglaise, le maire Joe Fratesi maintient sa position, même si cela a provoqué des remous au pays. Il affirme que 90% des francophones de la communauté sont satisfaits des services offerts par la municipalité. Il y a bien eu une période médiatique désagréable, mais le boycott n'a pas eu d'impact significatif sur l'économie de la ville. Le maire reconnaît que sa ville a été l'étincelle de ce qui de tout façon allait s'enflammer. Certains francophones sont déçus du manque de fermeté du premier ministre Bob Rae. (APF)

Pas d'intervention

Ottawa - Le ministre des Communications, Marcel Masse, n'a pas l'intention d'intercéder auprès de Radio-Canada en faveur des francophones hors Québec. Tout au plus, il transmettra leurs doléances. Pour lui, la décision des coupures en est une administrative. Plus encore, le ministre n'interviendra pas si Radio-Canada décide de fermer d'autres stations francophones, même s'il s'agit de la seule de la province. (APF).

La Coalition n'est pas emballée

Ontario - La Coalition pour la télévison française en Ontario est loin d'être emballée par le plan de restructuration du bulletin de nouvelles dorénavant produit à Ottawa pour l'ensemble de l'Ontario français. Elle exige toujours la réouverture de la station française à Toronto. La Coalition qualifie de recul inacceptable la décision de Radio-Canada de faire d'Ottawa sa station provinciale. Le président Paul Lachance croit que cette réorganisation les laisse nettement perdant. (APF).

18 mois pour s'entendre

Montréal - S'il n'en tient qu'au Parti libéral du Québec, le Canada a 18 mois pour s'entendre avec le Québec, faute de quoi un référendum sur la souveraineté se tiendra avant la fin de 1992. Le document Le Québec libre de ses choix est un véritable chambardement politique et constitutionnel. Il estime que le bilinguisme canadien est un échec, comme le démontre les taux d'assimilation des francophones hors Québec. Toutefois, le document ne présente jamais les minorités francophones comme un boulet. (APF).

Le mois du coeur

Winnipeg - Février est le mois des maladies du coeur, la première cause de décès au Canada. Pour chaque dollar recueilli par la fondation, 85 cents vont à la recherche et à l'éducation. L'objectif de la campagne provinciale en février est de 1,787 millions de dollars.

ACTUEL

Après six ans dans la Rivière Seine

Wendell Sparkes sera directeur général à Saint-Vital

Après six ans à la direction de la division scolaire de la Rivière Seine, Wendell Sparkes a remis sa démission. Le 1er août, il remplacera Victoria Olchowecki comme directeur général de la division scolaire de Saint-Vital.

L'administrateur scolaire a travaillé dans les Cantons de l'Est au Québec avant de s'installer au Manitoba en 1985. À sa sixième année dans les bureaux de la rue Centrale à Sainte-Anne-des-Chênes, Wendell Sparkes avoue qu'il «fonctionne mieux dans des situations de travail qui durent 5 ou 6 ans.»

Âgé de 52 ans, le directeur général a qualifié de «vrai défi» sa décision de se joindre à l'équipe divisionnaire de Saint-Vital. «C'est une division qui grandit à chaque année, particulièrement du côté des programmes d'immersion et anglais. Avec presque 10 000 élèves, il manque des installations pour l'an prochain.»

La Seine qu'il quittera en juin compte 4 700 élèves, soit moins que la moitié des inscriptions de Saint-Vital. «J'ai appris assez des caractéristiques des trois programmes dans la Seine. J'espère que ces connaissances m'aideront beaucoup.»



Archives La Liberté

Wendell Sparkes: le défi de gérer deux fois plus d'élèves.

Wendell Sparkes voit des avantages d'oeuvrer dans une situation urbaine. «On est plus proche des ressources, il est plus facile d'attirer des professeurs qualifiés. Pour le futur, dans la Seine, ce sera plus difficile de trouver des bons profs pour les programmes français et d'immersion. Quand on est loin de la ville, c'est de plus en plus difficile chaque année, comme dans la Rouge et la Montagne.»

«Saint-Vital est une division plus compacte, rappelle Wendell Sparkes. J'aime bien visiter les écoles fréquemment, dialoguer directement avec les professeurs. C'est mon style de gestion.»

Jean-Pierre DUBÉ

La Seine va consulter avant de couper

Trois réunions de consultation auprès des contribuables de la Rivière Seine auront lieu avant que les commissaires décident comment couper dans le budget scolaire 1991-1992. Car il n'y aura pas d'augmentation des subventions de la province.

«La formule est simple, lance le secrétaire-trésorier, André Chaput: la même chose que l'an passé, plus zéro. Après une première ébauche, on pense qu'il y aura une augmentation de 1,5%, uniquement à cause qu'on projette 84 étudiants de plus. Ça fait 270 000$ sur un budget de 25 millions $.»

«Évidemment, il y aura des coupures et des réductions de services, poursuit André Chaput. C'est quasiment inévitable qu'il y ait une hausse des taxes scolaires, le pourcentage reste à déterminer. Les salaires sont réglés à 4,6% pour 1991.»

Le secrétaire-trésorier a fait savoir que les commissaires de la Seine auront tenu trois rencontres régionales pour entendre les suggestions des contribuables avant de prendre les décisions qui s'imposent.

Voici l'horaire des rencontres: jeudi 7 février à Sainte-Anne-des-Chênes, lundi 11 février à Saint-Norbert et mercredi 13 février à Lorette.

J.-P. D.

Pour participer au Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Il suffit de créer un groupe de discussion!

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, c'est cette fameuse «commission Spicer» mise sur pied par le gouvernement Mulroney l'automne dernier. L'objectif du Forum des citoyens: entendre le plus de Canadiens possible sur les sujets qui les préoccupent concernant la politique canadienne et l'avenir du pays.

Dès le départ, le Forum des citoyens se voulait différent des commissions constitutionnelles habituelles. Pas question ici d'entendre le témoignage de politiciens et autres experts constitutionnels. Cette fois-ci, la parole est donnée au «vrai monde» et le Forum favorise plutôt la tenue de discussions informelles.

Le procédé est simple: si vous voulez participer au processus, vous réunissez un groupe de discussion de 8 à 15 personnes, vous vous assurez que ce groupe choisit une sorte de président d'assemblée chargé de mener la discussion et un secrétaire qui prendra des notes, et vous discutez de ce dont vous voulez, pendant le temps que vous voulez. Et vous le faites en une session, deux sessions, 10 sessions, selon ce que le groupe aura décidé.

Une fois la discussion terminée, le secrétaire d'assemblée fait parvenir au Forum des citoyens un rapport des discussions, et le tour est joué.

Pour aider les participants à ce processus, le Forum des citoyens a préparé un «kit de discussion» destiné à faciliter le dialogue entre les participants. Le kit comprend entre autres une série de 14 thèmes d'intérêt, qu'on peut choisir d'aborder ou non.

Des modérateurs ont également été formés. Rémunérés par le Forum des citoyens, ils peuvent venir en aide aux présidents des groupes de discussion, se charger de l'animation du groupe, ou simplement être présents pour faciliter la discussion. Ils peuvent aussi venir en aide aux personnes qui veulent mettre sur pied un de ces groupes.

Au Manitoba en tout, une vingtaine de personnes jouent le rôle de modérateurs et déjà sept groupes de discussion se sont rencontrés. Maureen Mitchells, coordonnatrice des activités du Forum des citoyens pour le Manitoba, a assisté à une de ces discussions. «Les gens, dit-elle, sont inquiets du leadership canadien et se sentent coincés à l'intérieur du système politique, des structures; ils croient que le système devrait davantage tenir compte d'eux. Les questions du Québec et le régionalisme sont des thèmes qui reviennent.»

Le hic, c'est que de tels groupes peuvent donner lieu à l'expression de frustrations beaucoup plus qu'à la recherche de solutions. «C'est vrai, admet Maureen Mitchells. Les gens commencent par se plaindre de ce qui ne va pas. Mais quand cette étape est passée, ils parlent des solutions et cela devient plus constructif.

«C'est un processus très positif parce que tout le monde est concerné par son pays. Le Forum permet aux gens de s'exprimer et d'envoyer aux politiciens un message très significatif. Plus les gens participent, plus leurs commentaires ont de la force. Le gouvernement ne peut pas tourner le dos à un tel message.»

Les francophones désireux de mettre sur pied un groupe de discussion ou d'en savoir davantage peuvent contacter Rolande Kirouac-Rendall au 256-6215 (1). Elle est la modératrice francophone en charge de Saint-Boniface et des villages francophones des environs.

Ceux qui veulent faire parvenir leur opinion au Forum des citoyens à titre individuel peuvent également le faire. Les rapports des groupes et des individus doivent parvenir au Forum des citoyens à la fin de février à l'adresse suivante:

Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, C. P. 1991, Station B, Ottawa, Ontario, K1A 1A2. Téléphone (pour renseignements en français): 1-800-563-6789. Au Manitoba: 983-8196 ou 983-1595.

Sylviane LANTHIER

(1) Rolande Kirouac-Rendall organise une séance d'information sur le fonctionnement des groupes de discussion le mercredi 13 février à 10h, à la SFM.

ÉDITORIAL

C'est pas parce que c'est court que c'est pas long!

On commence à sentir à un autre niveau les effets des coupures à la télé de Radio-Canada. Les téléspectateurs, surtout ceux et celles qui n'ont rien d'autre à faire, en prennent un coup d'émissions de courte durée, les fameuses ECD que le canal français utilise pour garder un contact avec la réalité franco-manitobaine.

Mais voilà: elles commencent à nous écoeurer les ECD, à force de se répéter à l'infini. A la longue, l'image donnée de la communauté va devenir statique, figée, morte. Il n'y a pas de planche de salut dans les ECD si on n'en crée pas de nouvelles constamment.

Le pire, c'est qu'on est pris avec les mêmes pour des années. Non, dorénavant, il n'est pas envisageable de regarder la télé française sans télé-commande. Au risque de rester accroché à des émissions plus accrocheuses sur d'autres chaînes.

S'il vous plaît, donnez-nous des annonces de bière de Montréal, des vidéos rock, ou même de la musique d'élévateur sur fond de pizza. Mais coupez un peu ces émissions de trop longue durée!

Jean-Pierre DUBÉ

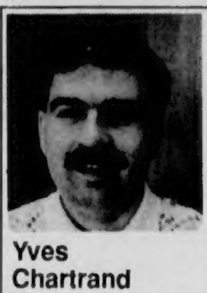
Une institution à préserver

Il ne faut pas en démordre. Il faut continuer à harceler Radio-Canada. Et surtout, il faut s'assurer que les vrais patrons de Radio-Canada, le gouvernement conservateur, ont bien compris l'importance de ce qui risque d'arriver.

Radio-Canada doit continuer à jouer un rôle essentiel de communication dans un pays qui risque de se démanteler. Le réseau, c'est bien beau, mais il coûte cher (guerre du golfe Persique et autres projets dits d'intérêt national).

Après tout, la pizza radio-canadienne n'est pas juste au fromage. Elle peut être garnie de bien d'autres façons tellement plus savoureuses. Il suffit simplement qu'elle ne soit pas trop lourde à digérer. Ou à avaler.

Yves CHARTRAND



Yves Chartrand

passé / PRÉSENT

Presse-Ouest: Long terme et court terme

Cette semaine, deux petites nouvelles qui touchent La Liberté. La première me concerne, alors adoptons un ton officiel!

Yves Chartrand, directeur et rédacteur en chef de La Liberté depuis avril 1990, a signé un nouveau contrat de trois ans se terminant en mars 1994.

L'entente a été conclue avec Donald Smith et Louis Druwé, respectivement président et vice-président de Presse-Ouest, et ratifiée par le conseil d'administration du journal.

L'autre nouvelle ci-contre vise la composition du conseil d'administration de Presse-Ouest jusqu'à la fin de la présente année financière, le mois prochain.

Nouveau membre

La Société franco-manitobaine a nommé Jean-Yves Rochon pour siéger au conseil d'administration de Presse-Ouest, la société éditrice de La Liberté, jusqu'à la fin de mars.

Le directeur du Collège Louis-Riel complètera le mandat d'Alain Labossière, qui est hospitalisé depuis le printemps dernier en raison d'une malencontreuse chute à son domicile.

Originaire de La Salle, Jean-Yves Rochon, 45 ans, est déménagé à Saint-Boniface à l'âge de 15 ans. Diplômé de l'Université du Manitoba en orientation scolaire, Jean-Yves Rochon travaille dans le milieu de l'éducation depuis 1969.



photo: Yves Chartrand

Jean-Yves Rochon.

A la division scolaire de Saint-Boniface, il a été directeur du Centre pédagogique et des services aux étudiants. Avant d'être nommé à Louis-Riel en septembre 1990, Jean-Yves Rochon a été directeur du Collège Béliveau pendant trois ans.

Il a été membre du conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain, vice-président régional de l'ACELF et président des EFM. Il est marié à Joan et père de deux filles, Chantal et Sylvie.

T'es en parenté avec qui, toi?



Je suis Alain **McNair**, né le 9 février 1990. Mes parents sont Joëlle Brémault et David McNair.

Mes grands-parents sont Céline (née St-Hilaire) et Gaston Brémault et Juliette (née Parent) et Douglas McNair. Mes arrière-grands-parents sont Marie-Ange (née Verrier) et Édouard St-Hilaire et Ernestine Parent (née Dionne).

LETTRES

Vous êtes mieux de changer vos politiques

M. le rédacteur,

Je suis bien désappointée de notre journal français La Liberté. Vous rapportez toutes sortes de nouvelles sportives, culturelles, même des chicanes de clocher entre parents et la division scolaire, ou entre le village et les résidants.

Où étaient vos rapporteurs le 17 janvier 1991 à 19h30 à la Cathédrale de Saint-Boniface à la messe en hommage à Sainte-Marguerite d'Youville, la première sainte canadienne. Ses filles, les Soeurs Grises ont fait beaucoup par leurs oeuvres au Manitoba et à Saint-Boniface. Est-ce que cet événement n'était pas aussi important que le ski de fond à Saint-Jean-Baptiste? Pas seulement une photo en première page, une seconde photo des même personnes, avec un rapport complet d'une demi-page. Ne soyez pas surpris si les abonnés ne vous supportent pas. Pour ma part vous êtes mieux de changer vos politiques. Est-ce qu'on peut compter sur les médias pour nous tenir au courant des nouvelles importantes.

Florentine Bériault
Villa Youville
Sainte-Anne-des-Chênes
Le 28 janvier 1991

De la surenchère, plutôt que de l'analyse pondérée

Monsieur le rédacteur,

Dans la lettre à la rédaction «Avoir le courage de ses convictions», on déplore que trop de nos maisons d'affaires négligent le parler ou l'affichage en français. Hélas, c'est vrai en trop de cas et de milieux.

La lettre accuse en particulier la Coopérative de Saint-Léon avec une manie toute logique «souvent... toujours... uniquement»; le titre lui-même fait de la surenchère plutôt que de l'analyse pondérée. Où, quand, à quelle succursale l'ennui déploré existe-t-il? La Coopérative de Saint-Léon a des succursales dans huit villages différents. Certains sont anglophones comme Manitou et Souris. En d'autres villages la Coop a plusieurs téléphones d'affaires; à Saint-Léon, il y en a dix.

Notre entreprise a été fondée pour aider les francophones en commençant par notre village-fondateur. Nos succès nous ont amenés à oeuvrer ailleurs. Nous avons des francophones en des villages anglais comme Manitou, Pilot Mound et Altamont comme en des village francophones tels Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes.

Nous tâchons d'être fidèles à notre passé, en servant nos clients en français. Il nous arrive cependant des problèmes quand il faut de la main-d'oeuvre; il n'y a pas toujours des francophones disponibles pour telle ou telle tâche. Il en manque même souvent. De plus, les jeunes employés comme les clients se laissent aller à l'anglais par habitude prise ailleurs. C'est dommage quand il faut remplacer les bonnes habitudes par des règlements d'autorité.

En résumé, Monsieur le rédacteur, nous reconnaissons nos faiblesses, nous apprécions la collaboration amicale. Chez nous, comme ailleurs, ce n'est pas le courage qui manque, mais parfois les moyens. Quand à ceux qui se chargent de remplir les pages éditoriales, nous vous souhaitons «courage de...» vous présenter en personne avant d'évaluer une situation et le courage de signer votre vrai nom.

Directeur général
Raynald Labossière
Coopérative Saint-Léon
Saint-Léon
Le 4 février 1991

L'Entente et le conseil provincial

L'Entente Canada-Collectivité francophone du Manitoba sera, nous l'espérons, bientôt signée. Néanmoins, la mise en place du Conseil provincial (C.P.C.P.) est déjà entamée. Une équipe de neuf animateurs et animatrices a été formée et effectue présentement la tournée des communautés et des secteurs.

Cette équipe comprend les personnes suivantes: Lorette Beaudry-Ferland, la présidente de Réseau; Cécile Berard, la directrice générale de la Société franco-manitobaine (SFM); André Boucher, le coordonnateur de la Radio communautaire du Manitoba; Maria Chaput, l'agente responsable du secteur **services et concertation** à la SFM; Dennis Connelly, le directeur de la programmation au Centre culturel franco-manitobain; Lorraine Dumont, l'agente de développement communautaire à la SFM; Normand Dupasquier, le responsable du dossier du Conseil provincial; Edmond LaBossière, le responsable du secteur politique à la SFM; et Gisèle Marion, la présidente de Pluri-elles.

Ces personnes animeront une cinquantaine de réunions dans les communautés franco-manitobaines et au sein des organismes provinciaux qui oeuvrent dans les neuf domaines d'action prioritaires prévus dans l'Entente. Ces réunions auront lieu entre le 30 janvier et le 14 mars 1991.

Les animatrices et les animateurs sont appelés à rencontrer les leaders francophones des communautés et des secteurs pour leur transmettre de **l'information** sur ce dossier important, leur aider à **identifier leurs priorités de développement**, et leur permettre de **choisir leur représentant ou représentante** dans la structure du Conseil provincial (C.P.C.P.). Voici le calendrier des rencontres organisées à date.

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
			janvier 30 **Aubigny** **Sainte-Geneviève et Ross**	31	*février* 1	2
3	4 **Saint-Joseph**	5	6 **Saint-Laurent** **Haywood**	7 **Saint-Georges, Powerview et PineFalls** **Richer** **Letellier**	8	9
10	11 **Mariapolis et Bruxelles** — au Club d'âge d'or de Mariapolis, à 19h30	12 **Marchand, Saint-Labre et Woodridge** — à l'église de Marchand, à 19h30	13	14	15	16
17	18 **Saint-Lazare** — à l'école, à 19h30 **Otterburne** — au sous-sol de l'église, à 19h30	19 **Saint-Adolphe** — au Club amical, à 19h30	20 **Somerset** — Le Rendez-vous, 19h30 **St-Léon** — Club Simon Nivon, 19h30	21 **Saint-Pierre-Jolys** — au foyer de l'église, à 19h30	22	23
24	25	26 **Saint-Jean-Baptiste** — au Club d'âge d'or, à 19h30 **Saint-Claude** — Centre récréatif, 19h30 **Lourdes** — salle du centenaire, 19h30 **Ile-des-Chênes** — Club des Chevaliers, 19h30	27	28 **Saint-Malo** — Chez Côté, à 19h30		

La Société franco-manitobaine

Faire connaître l'offre active en français

Monsieur Roch LaVoix,

Nous avons beaucoup apprécié vos commentaires par rapport à l'Annuaire des services en français. Vous soulevez des points valables qui de fait, rejoignent nos préoccupations.

Notre document de travail est vérifié annuellement et est continuellement en évolution. Nous sommes déjà à préparer la mise à jour de l'édition 1991-1992, y inclus un questionnaire adressé aux commerçants, identifiant le genre de service et le nombre d'employés qui peuvent l'offrir en français. Notre but est de faire connaître ces services et d'en encourager l'offre active en français, par les commerçants et commerçantes.

Pour apporter des changements à notre annuaire, il importe que des gens comme vous nous fassent part de leurs commentaires. Je vous remercie, Monsieur Roch LaVoix, de l'attention que vous portez à notre projet.

Coordonnatrice
du Centre d'information
Simone Neveux
Saint-Boniface
Le 30 janvier 1991

Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste

Des parts de surplus aux sociétaires

Les 80 membres présents à l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste le 29 janvier ont décidé que tous les sociétaires pourront avoir accès à des parts de surplus.

Les profits imposables de l'année financière se terminant le 30 septembre 1990, soit une somme de 71 377$, seront ainsi répartis «de façon proportionnelle aux affaires que les membres ont fait au cours de la dernière année», explique le directeur depuis 1980, Paul Gilmore.

La Caisse considérait que sa réserve était assez solide pour le faire. Au lieu de la faire baisser, la décision peut la faire monter plus rapidement car il est possible d'obtenir des crédits d'impôts, ajoute Paul Gilmore. Il ne sera toutefois pas possible d'atteindre le niveau d'équité de 5% requis en 1992.

L'actif frise les 10 millions$, une situation trompeuse car la Caisse populaire a des prêts d'environ un million $ provenant d'un programme provincial. Les prêts devaient être repayés au 1er février.

On retrouve évidemment la même situation de gonflement temporaire pour les chiffres des prêts. Paul Gilmore note toutefois que les prêts syndiqués (à l'extérieur de la communauté) ne représentent plus que 20% du total, comparativement à 24% l'an dernier.



Le directeur de la Caisse populaire, Paul Gilmore, peut vous expliquer le calcul «scientifique» qui mène à la répartition des parts de surplus entre les sociétaires!

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:

1990: 9 986 816 $ (+ 15,4%)
1989: 8 652 109 $

Bénéfices nets après impôts:

1990: 53 747 $
1989: 53 182 $

Montant de la réserve:

237 939 $, soit 2,4% de l'actif

Dépôts:

1990: 9 610 128 $ (+ 14,6%)
1989: 8 384 732 $

Prêts:

1990: 6 971 617 $ (+ 20,3%)
1989: 5 795 459 $

Nombre de membres:

1990: 641
1989: 786

Si le nombre de sociétaires a connu une baisse de près de 150, c'est que la Caisse populaire a décidé de fermer des comptes inactifs avec l'arrivée de l'ordinateur.

Il n'y a pas de changements au sein du conseil d'administration, à part le décès de Lucien Baril, qui ne sera pas remplacé. Les autres membres au cours de l'année 1990 ont été Claude Goulet (président), Adrien Bouchard (vice-président), Michel Barnabé, Louis Duval, Gilles Marion et Gilles Vermette.

La Caisse populaire se prépare maintenant en vue de son banquet du 50e qui se tiendra le 20 avril à la salle du Centenaire.

Y.C.

125e anniversaire du Canada

La Monnaie royale veut des dessins

À l'occasion des célébrations du 125e anniversaire du Canada en 1992, la Monnaie royale émettra à chaque mois une nouvelle pièce de 25 cents arborant un dessin original d'une province ou d'un territoire. En juillet, il y aura également une pièce d'un dollar.

Chaque pièce fera l'objet d'un lancement spécial organisé dans la capitale de la province ou du territoire à l'honneur. Pour le Manitoba, ce sera en avril.

Un concours de dessin graphique a donc été lancé. Chaque artiste canadien aura le droit de soumettre un total de quatre dessins: trois dans la catégorie des provinces et un seul dans celle du Canada.

Avant le 15 mars

Toutes les soumissions doivent parvenir à la Monnaie royale canadienne, à Ottawa, au plus tard le 15 mars 1991.

Pour chacune des douze pièces sur les provinces et territoires ainsi que la pièce représentant le Canada, des prix de 5 000$, 2 000$ et 1 000$ seront décernés.

Le président de la Fédération des Métis du Manitoba, Yvon Dumont, fera partie du Comité de sélection des dessins.

Y.C.

La boulangerie Le Croissant vient d'obtenir l'exclusivité au Manitoba

La capitale du chocolat Kasher

Il ne leur suffisait pas de vendre le meilleur pain français de Winnipeg, d'offrir la plus grande variété de fromages et de pâtés, et de régaler leurs clients avec d'exquises pâtisseries fines. Voilà maintenant que les époux Pichon, propriétaires de la boulangerie Le Croissant, deviennent les distributeurs exclusifs de chocolats Kasher pour tout le Manitoba.

C'est en feuilletant une revue professionnelle que Jean-Pierre Pichon est tombé sur un article racontant la singulière histoire de Léopold Marosso. Ce Belge d'origine italienne, fondateur de la chocolaterie Osiris à Montréal en 1987, est le seul chocolatier autorisé à produire des bonbons de chocolat Kasher pour tout l'est de l'Amérique du Nord.

«Quand j'ai vu qu'il cherchait à s'étendre dans le reste du Canada, raconte Jean-Pierre Pichon, je l'ai tout de suite contacté pour lui dire que ça m'intéressait de devenir le distributeur exclusif de ses chocolats Kasher au Manitoba. Mais à condition d'être le seul à les vendre, bien sûr!»

Après quelques échanges de coups de téléphone et de messages par télécopieur, l'affaire s'est conclue et les premières boîtes de chocolats Excellence sont arrivées au 268 avenue Taché, accompagnées d'une lettre rédigée en yiddish par le rabbin Joseph D. Krupnik de Montréal pour expliquer que les bonbons sont bel et bien Kasher.



photo: Laurent Gimenez

Les chocolats Kasher Excellence, montrés ici par Jean-Pierre Pichon, seront vendus entre 7$ et 20$ à partir de la mi-février.

«Pourquoi je me suis lancé là-dedans? Parce que personne n'en fait», lance Jean-Pierre Pichon avec un sourire malicieux. «Vous pouvez trouver facilement du chocolat Kasher en tablettes, mais pas de bonbons de chocolat. Pourtant, la communauté juive est importante à Winnipeg.»

«Pour moi, la recette, c'est de faire des choses différentes. C'est plus dur au départ, mais une fois que vous êtes connu, les gens restent fidèles et le bouche à oreille marche très bien. Et puis il faut offrir des produits frais, naturels, sans contenu chimique, qui ne font pas mal aux gens.»

L'autre atout de Jean-Pierre Pichon, qui a ouvert sa boulangerie en juin 1988, c'est sa passion de l'expérimentation. Depuis qu'il s'est lancé dans les fruits givrés, il y a quelques mois, ses devantures s'enrichissent chaque semaine de nouveaux spécimens, parfois surprenants, comme ces curieux sorbets à la tomate.

«Ce qui est passionnant dans le métier, c'est la variété, explique-t-il. Celui qui veut manger de la pâtisserie différente peut le faire pendant 5 000 jours de suite. Contrairement au simple boulanger, le pâtissier ne s'enracine pas à faire la même chose tous les jours. Il ne travaille pas comme un robot. Il n'y a pas un seul pâtissier qui fasse la même chose que les autres.»

Laurent GIMENEZ

N'est pas Kasher qui veut

La nourriture Kasher (c'est-à-dire permise) exige une préparation minutieuse, y compris pour les chocolats. Voici la description qu'en donne le chocolatier Léopold Marosso dans la revue La Fournée.

«Obtenir une attestation Kasher n'est pas une mince affaire. Chaque produit qui entre dans la confection d'un aliment est d'abord inspecté par le rabbin qui scelle les emballages. Ces emballages doivent être ouverts en présence d'un surveillant et tout l'équipement doit être lavé selon des prescriptions très spéciales.

Plutôt que de perdre des heures de travail pour faire purifier le matériel à chaque production, j'ai jugé plus rentable de doubler mon équipement. Aujourd'hui, une partie du matériel sert à la production courante et une autre partie, moules, tempéreuses, tables et ustensiles est gardée sous clé. Cet équipement sert exclusivement à la confection des chocolats Excellence.»

Le traitement des autochtones dans les écoles catholiques

L'avenir du Groupe de travail semble menacé

Les évêques du Manitoba ont obtenu de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) l'engagement de tenir une conférence nationale sur l'abus des jeunes autochtones dans les écoles résidentielles du pays.

Le problème, c'est que les évêques n'ont pas d'abord consulté les représentants de l'Assemblée des chefs manitobains, avec qui ils ont mis sur pied un Groupe de travail (1) pour étudier cette question.

Ainsi, le président de l'Assemblée des chefs, Phil Fontaine, a vertement critiqué la démarche des évêques, les accusant d'évacuer le débat à l'échelle nationale, puisque les deux parties devaient se tenir mutuellement au courant de leurs démarches. L'avenir du Groupe de travail semble menacé, puisque son rôle a changé.

«Ils ont été informés avant la presse, a fait savoir le porte-parole du diocèse de Saint-Boniface, Claude Blanchette. Est-ce qu'ils nous mettent au courant de leur stratégie? Quand on parle de choses qui partent de l'Église, c'est de notre ressort de prendre l'initiative.»


Archives La Liberté

L'abbé Claude Blanchette en conférence de presse.

La CECC aurait répondu favorablement à la demande des évêques Antoine Hacault et Adam Exner. «On leur a demandé de tenir la conférence le plus tôt possible, a souligné l'abbé Blanchette. Ça aura lieu probablement au printemps, c'est à eux de déterminer où.» On souhaite également que les églises d'autres confessions religieuses participent à la réunion nationale.

Le Conseil consultatif des évêques manitobains a également annoncé que ses représentants au Groupe de travail sur l'abus ont été instruits de limiter leur participation à une seule question, tant qu'une stratégie nationale n'aura pas été arrêtée.

«Notre priorité, a continué Claude Blanchette, est le processus de guérison et de traitement. Le seul mécanisme que nous avons en place, c'est un comité d'écoute dans chacun des diocèses.» Un échec, constate le porte-parole, puisque «les autochtones sont très réservés devant les Blancs. On comprend ça, on respecte ça.»

Le Groupe de travail va donc continuer à «explorer avec l'aide d'experts les différentes possibilités de guérison, étant donné la culture et la spiritualité différentes des autochtones.»

Selon Claude Blanchette, il y a sur certaines réserves autochtones des "Healing Circles" propres à la mentalité des premières nations. «Le leadership politique n'est peut-être pas le même que le leadership de guérison, qui repose souvent chez les femmes, les aînées, les grand-mères.»

Par ailleurs, l'Assemblée des chefs autochtones a invité les autres églises ayant eu des écoles résidentielles à participer au Groupe de travail. Il s'agit des églises anglicane, unie et presbyterienne.

Cette décision a poussé les chefs catholiques, qui souhaitent pourtant la participation des églises-soeurs à une conférence nationale, à remettre en question leur engagement au Groupe de travail.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le Groupe de travail est composé de deux représentants des autochtones, Ginger Crape et Ken Young, ainsi que de deux délégués des évêques, Laurent Desjardins et John Chudzick.

SAINT-CLAUDE

Un Casino royal pour le centenaire

Une soirée Casino royal se tiendra au Centre récréatif le samedi 9 février, de 20 h 30 à 1 h, au profit des célébrations du centenaire en 1992.

L'entrée est de 15$ et on vous remettra une somme de faux argent afin de vous permettre de jouer au Black Jack, aux roues de fortune ou à d'autres jeux de hasard.

Le comité, dont le président est Alain Philippot, prévoit lancer un livre sur le centenaire l'été prochain. Un grand rassemblement est prévu du 11 au 13 juillet 1992.

Selon Lucille Bazin, le comité espère également procéder au jumelage des municipalités de Saint-Claude en France et au Québec avec le village manitobain.

Y.C.

Guerre du Golfe

Quels sont les effets sur l'environnement?

Déversement de pétrole dans le golfe Persique, puits de pétrole qui brûlent, raffineries attaquées, usines chimiques bombardées, réacteurs nucléaires détruits, bombardements qui peuvent détruire les champs, les installations sanitaires des villes... Quelles seront les conséquences de la guerre du Golfe sur l'environnement de la région et de la planète?

Déjà avant que la guerre ne soit déclenchée, les environnementalistes lançaient un avertissement: cette guerre risquait de faire des dommages irréparables à l'environnement. Greenpeace fait partie des groupes écologistes qui militent contre cette guerre. «Le potentiel de dévastation de cette guerre peut avoir de graves effets sur la planète, estime Susanne Sadler, de Greenpeace Winnipeg. Nous croyons que ce risque n'est pas justifié politiquement.»

Les menaces à l'environnement sont de plusieurs ordres. «Les scénarions de Greenpeace sont basées sur des données scientifiques, explique Susanne Sadler. Mais cela demeure de la spéculation. Nous ne savons pas ce qui peut arriver, mais le danger est là et les pires scénarios sont à prévoir.»

Quelles sont ces menaces qui pèsent sur l'environnement?

1. La présence d'armes nucléaires dans le Golfe. Greenpeace y évalue à plus de 1 000 le nombre d'armes nucléaires alliées. Même si elles ne sont pas utilisées, leur présence constitue une menace, dans le cas par exemple où elles se trouveraient sur le chemin d'armes conventionnelles.

2. Le bombardement de deux réacteurs nucléaires irakiens par les alliés. «Le problème, explique Susanne Salder, c'est que nous ne savons pas si ces réacteurs étaient actifs ou non.



Susanne Sadler photo: Sylviane Lanthier

Nous ignorons quel niveau de développement ils avaient atteints.» Impossible donc de savoir si ces bombardements ont dégagé des déchets radioactifs nocifs.

3. L'incendie des puits de pétrole. Ici, les conséquences sur l'environnement dépendent du nombre de puits qui brûlent. Dans le pire des scénarios (tous les puits brûlent), la quantité de gaz carbonique et de carbone émise pourrait entraîner une augmentation de la température de 20 degrés Celsius dans la région, estime Greenpeace. D'autres experts ont évalué que si 120 puits brûlaient, la quantité de gaz carbonique émise chaque jour atteindrait 30 millions de tonnes, tandis que l'incendie produirait dans le ciel un million de tonnes de suie par mois. Cela aurait des effets à l'échelle régionale: modification légère de la température en Inde, retard de la mousson, impact sur la quantité de pluie et sur les récoltes.

4. Les armes chimiques et bactériologiques. L'utilisation de ces armes auraient de graves conséquences sur les vies humaines et pourrait contaminer l'environnement, surtout dans le cas des armes bactériologiques. Mais le bombardement des usines d'armes chimiques ou bactériologiques par les alliés peut aussi causer des dommages, en relâchant des matières toxiques dans l'air.

5. Le déversement de pétrole dans le Golfe. Saddam Hussein a déversé 11 millions de barils dans le Golfe, ce qui correspond à 1,74 milliards de litres (l'Exxon Valdez avait déversé 41 millions de litres dans l'Arctique en 1989). Ce déversement a été suivi d'un deuxième, à partir des installations de l'Irak sur la côte du golfe. Il s'agit de la pire marée noire de l'histoire. Elle peut affecter l'approvisionnement en eau douce des pays du Golfe, l'industrie de la pêche et l'écosystème du golfe. Certains estiment qu'il faudra 20 ans pour nettoyer les dégâts.

Toutes ces menaces affectent l'écosystème du Golfe, mais auront-elles un effet sur l'ensemble de la planète? «Si vous dérangez quelque chose dans l'écosystème, cela aura un impact ailleurs, croit Susanne Salder. La question de fond, c'est que nous continuons à infliger toutes sortes de traitements à la planète en croyant qu'elle va s'en sortir. Mais dans certain cas, le mal que nous avons fait est irréversible. Et dans le cas de cette guerre, nous ne pouvons pas prévoir les effets à long terme.»

Sylviane LANTHIER

Le Canada prête main-forte

Nettoyer la marée noire

Présentement, un groupe de six experts du Canada est au Moyen-Orient pour évaluer l'étendue du dommage fait par les déversements de pétrole dans le golfe Persique.

François Guimont, porte-parole pour Environnement Canada, affirme que «c'est très, très massif comme déversement de pétrole. Comparativement à l'incident Exxon Valdez, on parle de 30 fois plus de pétrole dans l'eau. Le montant de pétrole peut aller de 7 à 11 millions de barils»

«Nos gens, en collaboration avec d'autres experts d'autres pays, vont revenir avec une évaluation complète. D'ici ce temps-là, de façon générale, on peut dire qu'il y a plusieurs écosystèmes dans la région du Golfe. Les oiseaux migrateurs utilisent le Golfe comme zone de passage. La faune piscicole (poissons) est assez riche. Leur contact avec le pétrole est essentiellement lié à leur mort.»

«Le comportement de la nappe de pétrole devra être défini dans le temps, continue François Guimont. Le Canada a une expertise en télédétection, qui est de prédire où la nappe se dirige par rapport aux courants de surfaces, aux vents et autres facteurs.» La télédétection permet la prévention à court terme, l'installation d'escatades (barrages flottants) et de «skimmers» (qui séparent l'huile de l'eau) aux endroits stratégiques. À long terme, si l'huile entre en contact avec le sable et les plantes aquatiques, il existe des incinérateurs portatifs pour décontaminer les détritus.

Au retour de la délégation canadienne dans une semaine environ, le gouvernement canadien passera à la deuxième étape: fournir l'aide nécessaire aux pays du Golfe. En troisième lieu, le Canada participera à des efforts internationaux afin de réparer autant que possible les dommages écologiques.

Karine BEAUDETTE

Les stocks de blé sur les fermes en hausse de 55%

La moitié des producteurs n'ont pas décidé ce qu'ils vont semer

Le dernier rapport de Statistique Canada sur les stocks de grains sur les fermes canadiennes montre une situation franchement inquiétante, surtout du côté du blé. La surface d'ensemencement du blé va donc être réduite, c'est certain. Mais pour semer quoi au juste? La décision commence à presser.

«Va falloir décider bien vite, fait Raymond Hogue d'Ile-des-Chênes, parce qu'on veut charrier notre grain de semence avant la levée des restrictions (de poids) sur les chemins.» A partir du 1er avril, les camions lourds ne peuvent plus circuier n'importe où sur les routes provinciales.

«On se demande quelle sorte de grain semer», poursuit Raymond Hogue, qui cultive mille acres de terre avec sa famille, et qui fait aussi la traite de 40 vaches. Normalement, l'entreprise produit du fourrage (300 acres) et garde la moitié de la récolte de grains («un mélange d'orge et d'avoine, un peu de blé») pour l'alimentation des vaches.

«Il faut faire quelque chose, mais on n'a pas encore décidé. Dans notre coin, c'est plus mélangé. Mais les habitants qui sont au grain seulement, leurs graineries sont pas mal pleines. À 3$ (le boisseau), ça ne les tente pas de charrier du grain. À 2,50$ (le prix initial estimé pour la saison 1991-1992), ça ne paiera pas les dépenses.»

Il connaît un fermier de sa région qui va semer 2 000 acres en lin au lieu du blé. (Le tableau des stocks sur les fermes du Manitoba montre que les réserves de lin ont doublé de 1988 à 1990.) «La moitié n'a pas décidé ce qu'ils vont faire. Heureusement que nous autres on a les vaches!»

Cela ne veut pas dire que les fermiers vont jouer à la roulette russe avec leurs semences cette année. En effet, le nouveau Régime d'assurance du revenu brut des fermiers, qui doit entrer en vigueur cette année, facilitera pour certains la transition à des cultures plus variées.

«La protection garantie va donner aux agriculteurs une meilleure chance de réussir, estime le directeur général de la Caisse pop de Lorette, Maurice Gobeil. S'ils essaient des nouvelles choses, au moins les programmes d'assurance vont couvrir leur investissement.»

«Il sera plus facile de se faire financer pour les prochaines semences, commente Maurice Gobeil. Ça va permettre à certains de continuer.»

«Il y a un bon inventaire de grain en main comme c'est là, sait le directeur de caisse. D'autres années, certains en livraient aux Etats-Unis, mais ce marché n'est plus là. Landmark Feeds, qui est une grosse entreprise dans la région, n'est pas intéressé à acheter d'autre grain. Ils ont une liste de fermiers prêts à leur en fournir.»

Jean-Pierre DUBÉ

Stocks de céréales

dans les fermes du Canada
(au 31 décembre 1990)

	En millions de tonnes métriques	Différence en % sur 1989
Blé	18,4	+ 55%
Blé dur	3,1	+ 51%
Oléagineux	3,2	+ 28%
Canola	2,1	+ 9%
Soya	0,48	+ 28%
Lin	0,65	+ 280%
Avoine/orge/ maïs/seigle	17,1	+17%

Stocks dans les fermes du Manitoba

(au 31 décembre 1990, 1989 et 1988)
en milliers de tonnes métriques

	Blé	Blé dur	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Canola
1990	4 200	300	300	1 300	100	265	300
1989	2 500	115	230	1 000	110	100	250
1988	110	70	150	870	30	130	350

La Commission canadienne du blé annonçait cette semaine une importante vente de blé à l'Union soviétique, sans donner de détails. Les experts croient cependant que la transaction implique environ quatre millions de tonnes métriques vendues au prix de 80$ la tonne. Ce prix se situe à 55$ la tonne en dessous du prix initial accordé aux agriculteurs pour la présente campagne.



photo: Jim Tallosi

La bicyclette manitobaine

Le Manitoba était au rendez-vous encore cette année au Concours national de sculpture sur neige du Carnaval de Québec. Réal Bérard, capitaine de l'équipe manitobaine qui se rendait à Québec pour la 11e fois, était accompagné de Gary Tessier et de Jim Tallosi.

Nos trois ambassadeurs travaillent ensemble depuis six ans. Leur bicyclette a bien enduré la chaleur qu'il faisait également là-bas. Toutes les provinces et les deux territoires se sont rendus au concours. Des 20 équipes, un groupe de Montréal a gagné le premier prix, suivi des équipes de Chicoutimi et de la Saskatchewan.

Cours du soir à l'éducation permanente

Une diminution d'inscriptions

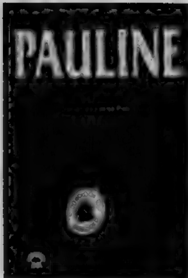
Il semble y avoir une diminution dans le nombre d'inscriptions aux cours du soir offerts par l'Éducation permanente du Collège de Saint-Boniface. Jusqu'à présent, des 25 cours possibles, seulement 8 comptent assez d'étudiants pour être offerts comme prévu.

«En général, la session d'hiver est moins occupée et ce n'est pas anormal d'annuler des cours, remarque Lorraine Roch, coordonnatrice de l'Éducation permanente. Mais je dirais qu'il y a quand même une baisse d'inscriptions. Peut-être à cause du temps froid ou parce que les gens ont moins d'argent disponible.»

Le nombre minimal de personnes pour qu'un cours soit donné est de 10 personnes environ, selon la longueur du cours. Les plus populaires sont les cours de langues (espagnol, français). Quatre cours dont la date limite est en février restent à combler.

K.B.

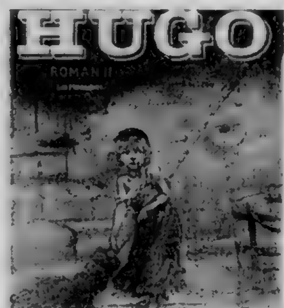
La pause... livres



Pauline, détective en tuque (Éd. du Blé)

Louisa Picoux

Un soir en rentrant à la maison, Pauline aperçoit de la lumière chez les voisins, supposément en vacances à Victoria. Qui est-ce? Pauline va s'improviser détective et se lancer dans une aventure qui la mène en plein Festival du Voyageur. Ce premier roman de Louisa Picoux est destiné aux jeunes adolescents.



Les Misérables

Victor Hugo

La comédie musicale Les Misérables, qui s'arrêtera à Winnipeg cet été, est une adaptation libre du célèbre roman de Victor Hugo. Mais quelles que soient les qualités de cette comédie musicale, il est impossible qu'un spectacle, même de trois heures, puisse reproduire tout le contenu du livre. Voici donc l'occasion de découvrir ou de relire le chef-d'oeuvre de Hugo, véritable étude sociale du Paris de 1830 à 1860.

S. L.



Sauvons la planète

Herbert Girardet et John Seymour (Hachette)

Ce guide pratique propose 160 mesures concrètes pour préserver l'environnement. Il explique aussi comment la pollution se produit, contient des photographies et des dessins qui aident à la compréhension des sujets abordés: le gaspillage, l'eau, l'agriculture, la nourriture, les déchets, la santé, le jardinage, l'économie d'énergie, la pollution automobile.

S. L.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Michel Barrette au Farcetival le 15 février

Un spectacle jamais vu, même à Montréal

Le Manitoba est privilégié de voir pour la première fois un spectacle d'humour par Michel Barrette et par Roland Hi! Ha! Tremblay.

«Même à Montréal, je n'ai pas fait ce spectacle. C'est un «best of all» des deux: des monologues par Michel Barrette et les meilleurs moments de Roland. Ça va être intéressant pour moi de faire les deux personnages dans une soirée.»

Ce n'est pas le premier passage de Michel Barrette au Manitoba. Il était au Farcetival en 1989, et même avant, bien avant... «J'ai failli naître à Gimli, au Manitoba. En 1957, mon père était dans les forces canadiennes de l'air. Ma mère était enceinte pour moi quand on est redéménagé au Saguenay-Lac Saint-Jean.»

«Cette année, je retourne au Festival avec Roland, mais aussi en tant que moi-même. Je vais faire de l'humour sans me déguiser, ou en gardant mes dents, puisque Roland n'a pas les siennes.»

«On m'a convaincu que Michel Barrette était plus drôle que son personnage. Pour me faire plaisir à moi-même aussi, j'ai écrit des nouveaux textes et on a conçu un nouveau spectacle. Je partage la scène avec Jean-Marc Parent, un nouvel humoriste.»

La transition entre Roland Hi! Ha! Tremblay et Michel Barrette sera-t-elle difficile? «Non, la transition se fait très bien. Roland est très différent de Michel Barrette. Les deux personnages traitent l'humour de façons très différentes.»

«Roland dit des choses que je n'oserais jamais. Il peut vous faire croire qu'il a rencontré personnellement Jacques Cartier. Moi, je ne dirais pas ça, de peur de me faire enfermer. Michel Barrette est plus terre-à-terre, plus près de la réalité.»

Pour ceux qui ont vu Bye-Bye 90, vous avez eu un avant-goût de Michel Barrette en stand-up. «Le Bye-Bye, ce n'était qu'un clin d'oeil. Au Manitoba, vous verrez avec les deux yeux.»



Roland Hi! Ha! Tremblay de retour au Festival. «C'est grâce à lui que les gens savent qui je suis», signale Michel Barrette.

Faire rire le plus de gens possible

Michel Barrette n'a pas de grands plans de conquérir l'Europe ou les États-Unis. «Avec mon accent, j'ai déjà de la peine à me faire comprendre à Montréal. Imaginez en France ou aux États-Unis! C'est sûr qu'en tant qu'humoriste, on aimerait faire rire le plus de gens possible, mais je n'ai pas de rêves sacrés d'aller en Europe ou ailleurs. Ce n'est pas un humour exportable comme André-Philippe Gagnon, ou visuel comme Michel Courtemanche.»

Pourtant, Michel Barrette et son humour s'exporte très bien au Manitoba. En fait, les discours du comique changent peu d'une province à l'autre.

«Au niveau du texte, il n'y a pas vraiment de changements sauf des choses très locales. Par exemple, quand je suis au Québec, je plante la Sûreté du Québec. Au Manitoba, je viserai des autorités locales au lieu. Au Québec ou ailleurs, attendre à l'urgence est toujours aussi long. Et l'environnement est quelque chose qui préoccupe les Franco-Manitobains aussi.»

Karine BEAUDETTE

D'où vient Roland Hi! Ha! Tremblay?

Le personnage de Roland Hi! Ha! Tremblay, l'alter ego de Michel Barrette, est moins fictif qu'on le pense. «C'est mon grand-père, lance le comédien. Le linge que j'ai sur le dos, c'est à lui. Son nom est Jean-Marie Barrette.»

«Quand les comédiens imitent des vrais personnages, habituellement ils en font une caricature. Moi, j'ai rendu le personnage moins énorme. Il est encore plus coloré dans la vraie vie. C'est tout un bonhomme.»

«Mon grand-père n'a pas trouvé drôle du tout que je m'inspire de lui. Quand il est venu voir un de mes spectacles, à la fin, il serrait la main des gens comme s'il était la vedette. Et ma grand-mère m'a dit de raccommoder les trous dans mes pantalons. Voilà la critique que j'ai eue de mes grands-parents!»

K.B.

Les débuts de Michel Barrette

Michel Barrette a commencé sa carrière d'humoriste en tant que lui-même. «Je suis né dans l'humour au temps de Ding et Dong en 1982-83. Je suis un rejeton de cette époque-là. J'ai fait du stand-up au Club Soda, un bar à Montréal qui a une tradition d'humour depuis près de 10 ans. Beaucoup de nouveaux humoristes sont connus comme ça. Roland Hi! Ha! lui n'a jamais été au Club Soda, même si c'est grâce à lui que les gens savent qui je suis.»

«Daniel Lemire m'a fait participer à son émission Casse-tête comme invité régulier. Pendant ce temps j'écrivais des textes. Quand il a laissé au bout de trois ans, j'ai pris l'émission. Puis André-Philippe Gagnon m'a présenté son imprésario (Pierre Gravel, avec qui Michel Barrette travaille encore).»

«Un jour, Claude Dubois m'appelle pour faire la première partie de son spectacle. C'était pour le soir même. J'ai cru que c'était une farce, ou une édition de Surprise, surprise, mais c'était vrai. Le show a bien été et le lendemain, le téléphone sonnait», rappelle Michel Barrette. Roland Hi!Ha! Tremblay est apparu par la suite et il vient de terminer sa tournée cet automne.

K.B.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le Centre culturel franco-manitobain (340 Boul. Provencher) présente ***Jacques Lussier*** du 8 au 10 février et le groupe ***Bergeron*** du 11 au 16 février dans le cadre du Festival du Voyageur.

• Le Festival folk de Winnipeg présente un spectacle du groupe de musique traditionnelle irlandaise ***The Chieftains***, au Centennial Concert Hall le 19 mars à 20h. Réservations: aux comptoirs Ticketmaster ou Chargit, au 985-6800.

• Dans le cadre de la série ***Masterworks***, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente des oeuvres de Penderecki, Strauss et Haydn, les 8 et 9 février à 20h. Billets: 12$, 16$, 21$ et 24$ (-2$ étudiants et âge d'or), Réservations: 943-2900.

THÉÂTRE

• Le Théâtre sans fil présente le spectacle de marionnettes géantes ***The Hobbit***, d'après l'oeuvre de Tolkien, du 14 au 17 février à 20h (et à 14h les 15 et 17 février), au Pantages Playhouse Theatre. Billets: 18,50$, 16$ et 14$ (moitié prix pour les 18 ans et moins). Réservations: comptoirs Ticketmasters ou Chargit, au 985-6800.

• Le mercredi 13 février à 20h, au Canot (768 Taché), c'est le ***match des étoiles*** de la Ligue d'improvisation du Manitoba, dans le cadre du Festival du Voyageur.

• The Prairie Theatre Exchange présente ***Amigo's Blue Guitar***, de l'auteur salvadorien Joan Macleod: l'histoire d'un réfugié politique salvadorien qui vient au Canada dans l'espoir de commencer une nouvelle vie. Au Prairie Theatre Exchange (3e étage de la Place Portage) jusqu'au 10 février. Billets: 15$ en semaine, 17$ les vendredi et samedi, 10$ pour les étudiants et les aînés. Réservations: 942-5483.

CINÉMA

• Du 8 au 14 février, le Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice) présente ***Long Time Companion*** à 19h30 et ***Cinema Paradiso*** à 21h15.

ENFANTS

• Février est le mois des marionnettes au Manitoba Children's Museum (109 ave. Pacific). Les 9 et 10 février, les enfants sont invités à fabriquer une ***marionnette «à la hamburger»***, à partir de contenant, de décoration et d'imagination. Le musée est ouvert de 9h30 à 17h le samedi et de 11h à 17h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. En semaine, le Musée offre des services en français sur demande. Renseignements: 957-0005.

• Le 13 février, de 13h30 à 14h30, les enfants d'âge préscolaire feront de la ***peinture aux légumes et aux éponges*** au Manitoba Children's Museum. Renseignements: 957-0005.

• Le samedi 9 février à 14 h, le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) invite les enfants de 4 à 7 ans à découvrir les ***trous des campagnols***, ces cousins des souris qui restent actifs tout l'hiver sous la neige. Il faut s'inscrire au 895-7001. Entrée gratuite pour les membres, 2,50$ non-membres.



Les marionnettes géantes du Théâtre sans fil peuvent atteindre 12 pieds de haut. Le spectacle The Hobbit présenté du 14 au 17 février enchantera autant les petits que les grands.

EXPOSITION

• Dans le cadre du Festival du Voyageur, le Centre culturel franco-manitobain présente ***Aux belles trouvailles***, une exposition d'oeuvres artisanales, dans les galeries I et II. Du 9 au 16 février.

• Jusqu'au 15 février, l'Alliance française de Winnipeg présente une exposition des oeuvres récentes (aquarelles et eaux-fortes) de ***Claudette Kuluk***. Au 725 ave. Corydon, de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. Renseignements: 477-1515.

• Les oeuvres récentes de l'artiste de Winnipeg ***Caroline Duke*** sont exposées à la Galerie 4 du Musée d'art de Winnipeg (300 boul. Memorial) jusqu'au 17 mars.

• Jusqu'au 23 février, le Floating Gallery (100 rue Arthur, 2e étage) présente ***20th Century Images***, une exposition de photographies de Miklos Legrady. Heures d'ouverture: du mardi au samedi de midi à 17h.

LOISIR

• Le dimanche 10 février à 14h15, le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) présente ***Images des Saisons*** dans la série Aventures en fauteuil. Il s'agit d'une présentation de diapositives du Centre, de la forêt Assiniboine et de l'Ouest canadien. Et à 13h30, le Centre vous invite à ***visiter les sentiers avec un guide***. Renseignements: 895-7001. Entrée: membres gratuits, non-membres 2,50$.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Concert de musique d'ici et d'ailleurs au CCFM

Un grand succès

Le concert de musique d'ici et d'ailleurs parrainé par les Éditions du Blé a été un succès. Devant un auditoire de 210 personnes, des talents manitobains ont pu faire entendre des compositions du Manitoba et de la France.

Lionel Dorge, directeur des Éditions du Blé, explique: «C'était une autre façon de faire le lancement de Premières, le recueil de six pièces de guitare de Guy Michaud. Ici à Saint-Boniface, c'était la première fois que ces pièces étaient jouées en public.»

Rémi Bouchard était présent pour interpréter et accompagner ses compositions, ainsi que Guy Michaud et Chester Duncan, un autre compositeur manitobain. Johanne Mercier, soprano, Leslie McInnis, harpiste, et Ingemar Ohlsson, violoncelliste, ont aussi participé au programme.

Le concert, à part Premières de Guy Michaud, avait été interprété déjà il y a deux semaines à Neepawa dans le cadre du 25e anniversaire du Manitoba Holiday Festival of the Arts.

K.B.

SAINT-BONIFACE

L'exposition historique ouvre ses portes

L'exposition «Bienvenue à Saint-Boniface, Manitoba» ouvre ses portes le dimanche 10 février à 19 h 30, à la salle académique (local 1032) du Collège universitaire de Saint-Boniface.

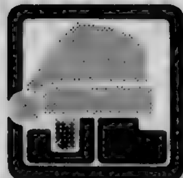
L'exposition, qui retrace l'histoire de Saint-Boniface de ses origines jusqu'à 1914, sera au Collège jusqu'au 28 février avant de partir pour une tournée nationale de trois ans.

La Société historique de Saint-Boniface et le Musée de Saint-Boniface ont collaboré à cette exposition, qui met l'accent sur le patrimoine et la conservation de cet héritage pour assurer la continuité des communautés francophones de l'Ouest.

S. L.

Hé! Ho!

C'est le Festival!



Télé-Relais, c'était une institution!

La disparition de l'émission annuelle de Télé-Relais à la suite des coupures budgétaires à Radio-Canada laisse un grand trou, c'est entendu. Comment faire pour compenser l'absence de cette institution dans la vie des Franco-Manitobains?

La radio et la télévision de Radio-Canada font de leur mieux pour remplacer les 30 minutes de Télé-Relais auxquelles les auditeurs étaient tellement habitués.

Gilbert Teffaine, directeur-général des services en français à Radio-Canada, indique: «Il y aura deux reportages tous les jours, un dans le Ce Soir Manitoba et le deuxième en fin de soirée à 21h55 au lieu de la météo nationale.» (1)



photo: Hubert Pantel

Maurice Paquin va encore faire ses Hé! Ho! pendant le Festival, mais pas à la télévision.

Il ajoute: «Télé-Relais, c'était une émission très populaire pour l'auditoire. C'était diffusé en Saskatchewan et en Alberta; ça avait une portée importante dans l'Ouest canadien. C'est un manque dans notre programmation puisque c'était une émission qui montrait d'autres aspects de notre communauté. C'était une fête, le Télé-Relais. Pour le Festival, c'est un manque aussi. On remplissait le Rendez-Vous pour cinq soirs avec l'émission!»

Normand Dugas en sait quelque chose. Il participait à l'émission à titre de chef d'orchestre depuis 10 ans. «Quand j'ai entendu la nouvelle de la disparition de Télé-Relais, ça a eu l'effet d'un choc. Je n'en revenais pas. Télé-Relais, c'était tellement une institution, j'avais l'impression que ça allait durer toujours.»

«C'est dommage parce que, pendant le Festival, Télé-Relais au Rendez-Vous était le point de rencontre pour les artistes et pour les spectateurs, continue le musicien. Et aussi un point de repère pour que les auditeurs voient ce qui se passe pendant la semaine.»

Normand Dugas faisait l'émission du matin à CKSB, puis l'après-midi était réservé à des répétitions pour l'émission Télé-Relais en soirée. «Je n'ai pas vu le Festival depuis 10 ans. Cette année, je pourrai voir le Festival d'un autre point de vue. Ça va être une semaine plus relaxe, moins difficile de ce côté-là.»

Cette année, Normand Dugas participe encore à l'émission Radio-Réveil (de 7h à 9h) de CKSB diffusée de la salle Jean-Paul-Aubry au CCFM pendant le Festival. En plus, il accompagne quelques artistes aux émissions Les Petites Oreilles (de 9h05 à 9h30) et Ici Midi (de 12h10 à 12h55). Ces émissions aussi consacrent la semaine du 11 au 15 février au Festival du Voyageur.

En plus, à CKSB, le Cahier Manitobain utilise le thème du Festival pour présenter des personnages ayant vécu au temps des voyageurs. Et l'émission nationale Tournée D'Amérique se rend au Manitoba pour son émission du 16 février.

Gilbert Teffaine souligne que la disparition de Télé-Relais a suscité bien des échos: «Beaucoup de gens m'en ont parlé. On a reçu énormément de lettres et de commentaires. Mais ce n'est pas une décision que j'ai prise. C'est la force des choses.»

Pour Normand Dugas, «c'est la fin de Télé-Relais tel qu'on le connaît. Mais, il y a d'autres possibilités. Il se peut que le Festival produise sa propre émission qui serait ensuite vendue pour être diffusée sur les ondes de Radio-Canada.»

Karine BEAUDETTE

(1) Les «mini-bulletins en direct» au sujet du Festival, explique Philippe Vrignon, producteur de Ce Soir Manitoba, seront à un différent relais tous les soirs. Le premier sera présenté vendredi le 8 février au Grand Rendez-vous sur la rue Provencher.



Pour la première fois au Symposium de sculpture de neige

¡Viva la nieve!

Apparemment, rien ne les distingue des autres sculpteurs sur neige invités par le Festival du Voyageur. Sauf, peut-être, leur emblème: une petite boule de bois ornée de fleurs peintes à la main, et surmontée d'un drapeau aux couleurs du Mexique: vert, blanc, rouge.

«Cela représente le fruit du guaje», explique la jeune Lilia Lemoine, une des quatre membres de l'équipe mexicaine qui, pour la première fois, participe au Symposium international de sculpture sur neige organisé par le Festival du Voyageur du 8 au 12 février (1).



photo: Laurent Gimenez

On reconnaît, de gauche à droite: Bruno Vázquez, Gustavo Bermúdez, Lilia Lemoine et Teresa Millán. «Notre objectif est de nous manifester en tant qu'artistes mexicains, expliquent-ils. Le thème de notre sculpture est celui de l'homme qui s'autodétruit, et qui s'efforce de rester en équilibre avec lui-même. Notre identité mexicaine s'exprime notamment dans le format, totémique, dans la forme, massive et compacte, et dans certains graphismes spéciaux.»

«Au Mexique, les enfants cueillent ce fruit, laissent sécher les graines à l'intérieur, et s'amusent à le secouer. Ce sera notre emblème durant notre séjour ici.»

Lilia et ses trois camarades, Teresa Millán, Gustavo Bermúdez et Bruno Vázquez, appartiennent à un groupe d'une vingtaine de sculpteurs professionnels dits du «Centro histórico de México».

Une ville, Mexico, où les dernieres chutes de neige remontent probablement à l'ère glaciaire, il y a quelques centaines de milliers d'années.

«C'est la première fois que je vois de la neige dans les rues», commente naïvement Lilia Lemoine. Bruno Vázquez et Gustavo Bermúdez arborent au contraire le sourire confiant des hommes d'expérience. Tous deux ont déjà tâté une fois de la sculpture sur neige, dans le cadre du Carnaval de Québec.

«La neige est un matériau très noble, si la température est adéquate», commente le «Maestro» Bermúdez, le plus âgé des quatre. «On peut remodeler, rajouter. Ça donne beaucoup de flexibilité.»

Bruno Vázquez, le regard intense, ajoute: «L'expérience de la neige a été un pas de plus dans ma carrière. Cela te donne une autre vision des matériaux différents que tu peux utiliser en sculpture: carton, papier mâché, copeaux de bois. L'art n'a pas de limites.»

Pour Teresa Millán, la sculpture sur neige offre aussi une occasion de découvrir des outils inconnus, et pourquoi pas d'en forger de nouveaux qui viendront «enrichir notre technique». Sans compter la possibilité de réaliser une sculpture «monumentale» (les blocs mesurent 3 m sur 3,5 m) en un temps record de quatre jours, ce qui est difficilement envisageable avec la pierre ou le bois.

Double défi

La neige, enfin, présente ce double défi dont tous les neigistes vous parleront avec un mélange de respect et d'exaltation: l'éphémère et l'imprévisible.

«Par la force des choses, les sculpteurs professionnels vivent généralement de leurs oeuvres, ils créent leurs sculptures pour les vendre, explique Lilia Lemoine. Là, c'est différent. Il n'y a pas de vente au bout. La sculpture est un enchantement et le processus de création est beaucoup plus valorisé.»

Réal Bérard, sculpteur de neige émérite et mexicanophile, ajoute avec enthousiame: «De toutes les matières, la neige est la plus imprévisible. C'est nous qui sommes au service de la matière et pas l'inverse.» Commentaire qui suscite une série de «Sí!» et de «Es verdad!» approbateurs.

«El Maestro» Bermúdez conclut: «Notre activité artistique a finalement pour but de communiquer par le moyen du volume. C'est un travail social. Ce n'est pas seulement la sculpture terminée qui est importante, c'est aussi le contact avec les conditions extérieures, avec le matériau et avec les gens.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les pays participants sont les États-Unis, le Mexique, la France, le Canada, et une équipe du Québec.



Lumières sur la plaine

Une exposition sur l'évolution de la santé

Cette année, le Festival du Voyageur innove en présentant une exposition à caractère historique. Pendant toute la durée du Festival, on pourra visiter «Lumières sur la plaine», une exposition retraçant l'évolution de la santé dans Saint-Boniface, située dans une grande tente au parc La Vérendrye (juste devant l'hôpital).

Saviez-vous que la première opération à coeur ouvert dans l'Ouest canadien a été pratiquée à l'hôpital de Saint-Boniface? Que dans les débuts de l'école des infirmières, les étudiantes apprenaient «sur le tas», travaillant pendant toute leur période de formation, les cours étant quasi inexistants? Et saviez-vous que dans une publicité datant de la fin des années 40, l'école présentait la formation comme une bonne façon de devenir une meilleure épouse et mère de famille?

Les temps ont bien changé! Mais quelle que soit l'époque, la santé est un facteur très important pour les individus et les sociétés. Comme le souligne Gilles Lesage, coordonnateur de cette exposition pour le Festival du Voyageur, «l'évolution de la santé est un thème qui a pas mal d'attrait. Ça intrigue.»

Cette exposition «découle de l'intention du Festival de mettre plus d'accent sur l'aspect historique. Cela rencontre en même temps les objectifs des trois autres institutions» impliquées dans le projet, soit les Soeurs Grises, l'Hôpital général de Saint-Boniface, et le Musée de Saint-Boniface.

L'exposition présente l'évolution des services de santé en les regroupant sous six thèmes principaux (voir encadré). On trouve donc dans la tente six kiosques, chacun mettant l'accent sur un élément particulier et sur une époque donnée, avec documents, photographies, artéfacts à l'appui.



photo: Jean-Pierre Dubé

Gilles Lesage coordonne l'exposition Lumières sur la plaine.

Un coin est également réservé à la médecine traditionnelle autochtone, où l'utilisation des plantes médicinales est présentée dans le contexte de la philosophie et de la spiritualité des autochtones.

Dans un autre coin, on peut visionner des vidéos, dont l'un porte sur certaines recherches actuellement effectuées au Centre de recherche de l'hôpital. Un mur séparant la tente présente enfin des photos et des documents complémentaires.

Un comité conjoint réunissant des représentants des quatre institutions a décidé des thèmes de l'exposition. Gilles Lesage, engagé par le Festival pour coordonner le tout, s'est appuyé sur une équipe de collaborateurs. Parmi ces derniers figurent le Dr Sharma, maintenant à la retraite, grâce à qui on a conservé les appareils utilisés lors de la première opération à coeur ouvert. Ces appareils sont en montre dans l'exposition.

C'est un certain Dr Cohen qui a effectué cette intervention en 1959, rappelle Gilles Lesage. Et le patient, un enfant à l'époque, est encore vivant aujourd'hui.

Le Festival du Voyageur a l'intention de répéter cette exposition dans les prochaines années, en variant quelques composantes. Le thème principal, par exemple, pourrait changer. Mais l'exposition elle-même deviendrait un élément permanent du Festival.

Sylviane LANTHIER

Les six thèmes de l'exposition

1. La colonie de la Rivière Rouge avant l'arrivée des Soeurs Grise (1730-1840): ce kiosque explore l'arrivée de La Vérendrye, la fondation de la nation métisse et le début d'une colonie qui deviendra Saint-Boniface.

2. L'arrivée des Soeurs Grises: avec les quatre premières Soeurs Grises commencent les premières activités de santé. Le kiosque, qui couvre les années 1840-1870, met l'accent sur certains événements et certaines personnes.

3. La conquête des maladies contagieuses (1870-1918) retrace l'histoire des grandes épidémies et l'évolution de l'hôpital, à partir de son premier bâtiment jusqu'à son complexe actuel.

4. L'éducation: ici, c'est l'histoire de l'école des infirmières qui est mise en valeur. On y assiste à la «professionnalisation» du métier d'infirmière.

5. La première opération à coeur ouvert de l'Ouest canadien a eu lieu en 1959 à l'Hôpital général de Saint-Boniface. Le kiosque explique le contexte de cette opération, ce qu'elle impliquait en terme d'engagement de la part de l'hôpital. Il fallait bien sûr acquérir l'équipement nécessaire, mais aussi ouvrir un laboratoire de recherche en cardiologie.

6. Le présent et l'avenir de l'Hôpital: on met ici l'accent sur la mission des Soeurs Grises, sur les activités présentes de l'Hôpital et sur ses perspectives de développement.

Le Festival à la télévision nationale

La télévision de Radio-Canada diffusera, le samedi 16 février, une émission spéciale sur le Festival du Voyageur.

Présentée à 11 h 30 à l'échelle nationale et en reprise régionale à 15 h 30, l'émission d'une demi-heure rappellera les meilleurs moments du Festival 1991.

Les guides seront Patricia Joyal, Philippe Lavack et David Dandeneau. L'émission est une réalisation de Maurice Auger.

Le président du Richelieu International au Festival

Le président du Richelieu International, René Pitre, profitera de la tenue du Festival du Voyageur pour rendre visite aux deux clubs Richelieu du Manitoba du 10 au 13 février.

L'événement majeur de la visite sera un souper auquel ont été conviés tous les membres Richelieu, actuels et anciens, le 11 février au Grenier de l'Abbaye.

René Pitre participera également à l'ouverture officielle du Grenier de l'Abbaye, le Relais organisé par le Club Richelieu Saint-Boniface, le 10 février à 19h30.

Le président international aura une journée particulièrement occupé le 12 février. Il rencontrera des leaders franco-manitobains au Collège universitaire de Saint-Boniface à 8h30, donnera une conférence de presse à 11 h et sera le conférencier-invité de la Chambre de commerce francophone à midi, au Centre culturel franco-manitobain.

Y.C.



Les finissants du Précieux-Sang à la salle Jean-Paul-Aubry

Des jeunes aux crêpes

Claude Laurin n'a pas hâte cette année. C'est pourtant sa dixième fois. L'orienteur de l'école du Précieux-Sang voit approcher avec appréhension la semaine du 11 au 15 février: les 47 finissants vont servir, sous sa direction, plus de mille crêpes par déjeuner dans une nouvelle salle, à partir d'une nouvelle cuisine.

Et la foule sera sans doute plus pressante, jusqu'à deux fois plus grosse! Faut-il commander plus de 400 kg de pâte à crêpe cette année?



Les «crêpeux» de l'école du Précieux-Sang avant l'épreuve. photo: Jean-Pierre Dubé

Voici la recette: 16 boîtes (de 25 kg) de pâte à crêpe, 45 kg de saucisses, une caisse de 25 livres de bleuets surgelés, près de cent litres de sirop, trente livres de beurre, 1 500 cannettes de jus, sans compter la purée de pomme, la cannelle et le sucre brun! «On est bons pour deux ou trois jours avec ça», croit le coordonnateur du Déjeuner aux crêpes.

C'est le 20e anniversaire cette année (1). Mais pour la première fois, le déjeuner n'aura pas lieu au centre communautaire juste en face de l'école. Il aura lieu, toujours en compagnie de l'équipe de Radio-Réveil de CKSB, à la Salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain.

«Le stationnement est plus facile, l'accès est plus facile: plus besoin de monter à l'étage, explique Claude Laurin. Mais le nombre de places a doublé (passant de 200 à 400) et je n'ai plus accès à la cuisine pour tout prévoir comme les années passées.»

Les «crêpeux» vont devoir partager la cuisine du CCFM avec le restaurant Le Foyer, à partir de 9h, et avec les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet qui tiennent le Relais du Voyageur dans la même salle à partir de 11h30. «Il va peut-être y avoir de la chicane dans la cuisine», craint l'éducateur.

La décison de changer de local a été prise, comme on sait, en fonction des limites budgétaires de CKSB. «Ils ne voulaient pas faire le Déjeuner et Ici midi dans deux différentes salles. (Avec l'orchestre et les invités,) ça emmène du monde: le zing zing le matin, ça met tout le monde dans l'ambiance.»

Comme l'objectif de l'activité est aussi de prélever des fonds pour le Bal des finissants du Précieux-Sang, il n'était pas question de faire cavalier seul. «Si les foules sont là, et que tout va bien du côté service, précise Claude Laurin, on espère claquer entre 4 000 ou 5 000$ de profit.»

Evidemment, l'activité contribue à l'image de l'école. «Ça apporte beaucoup aussi au groupe d'élèves, explique le coordonnateur. Ils vont chialer toute la semaine qu'ils sont obligés de se lever à six heures du matin, mais à la fin, ils vont être fiers.»

«C'est le fun dans la cuisine, même s'il y a beaucoup de stress, ajoute Claude Laurin. Il y a de l'ambiance, et les gens savent qu'on est au Festival et non pas dans un restaurant. Chacun a sa petite job: mélangeur, éplucheur de pommes, chef, hôtesse, serveur, nettoyeur, surperviseur du sirop, du beurre, du jus.»

«J'ai pas hâte cette année, c'est comme si on le faisait pour la première fois. C'est la foule qui me fait peur, admet Claude Laurin. Moi-même, je déteste attendre une demi-heure, trois quarts d'heure pour me faire servir. On ne sait pas comment les foules vont se présenter.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) L'éducateur Roland Robert a coordonné le Déjeuner aux crêpes pendant les dix premières années.



À défaut de jouer la polka

Les Outaouais savent faire danser sur du traditionnel

Après avoir adoré leur première présence l'an dernier, l'ensemble folklorique Les Outaouais est de retour au Festival du Voyageur. «Les organisateurs ont aimé notre participation, notre genre de spectacle», ajoute le responsable du groupe, Raymond Beauchamp(1).

«Tout d'abord, on a aimé l'ambiance du Festival. Et c'est super bien organisé! On est traité aux p'tits oignons. J'ai fait plusieurs festivals et je peux dire que le Festival du Voyageur nous reçoit bien. Quand on demande un service, il y a toujours quelqu'un pour nous aider, pour nous amener quelque part.»

Les Outaouais font de l'animation traditionnelle, ce qui nécessite la participation du public à leurs spectacles.

«C'était très drôle le premier soir. La première demi-heure a été longue! L'habitude des gens de Saint-Boniface, c'est qu'ils dansent de la polka sur de la musique traditionnelle. Je sais que ça existe beaucoup, dans certaines régions au Québec. Il y a des polkas québécoises sur le violon. C'est un reel modifié pour donner un tempo de polka.»

«L'année passée, on a commencé à jouer des reels traditionnels et à chanter. On voulait animer les gens pour les faire danser, mais ils nous regardaient d'un air sceptique! On a réussi à en faire bouger quelques-uns. Tout à coup, quelqu'un nous a demandé si on allait jouer une polka!»

«C'était un choc culturel! Dans l'Outaouais, il n'y a personne qui danse la polka. On était très surpris qu'on nous demande de jouer des polkas à Saint-Boniface qui est un milieu francophone. La tradition veut que la polka soit allemande.»

Heureusement, les choses se sont replacées. «Dès la première soirée, on a vraiment conquis les gens avec notre façon de présenter un spectacle de danse où ce sont eux qui sont les vedettes, les artistes de la veillée. Nous, on les accompagne, on les dirige.»

«On a même vu un monsieur de Sainte-Rose. Quelqu'un lui avait dit qu'on faisait de la musique comme les grands-pères. Il est venu nous voir un soir, parce qu'il était de passage à Saint-Boniface, et le lendemain il est revenu avec son épouse!»

Les Outaouais font des spectacles à l'occasion. Raymond Beauchamp rit lorsqu'on lui demande ses impressions sur les exigences de faire des spectacles pendant les dix jours du Festival.



Raymond Beauchamp (avec la planche à laver): «Un jour, je suis allé danser dans un village en France. Quelqu'un m'a demandé comment on dansait chez moi. Ce que je connaissais de mon pays était pour l'élite. Je me suis dit que ce n'était pas ça le folklore. En France, je dansais toutes les danses de village. Alors, je me suis posé des questions sur notre folklore. Je n'avais jamais fait de l'animation, que du spectacle chorégraphié.»

«C'était exceptionnel. L'équipe avec qui je travaille, ce sont des gens qui ont passé les dix jours comme si c'était une soirée. C'était presque euphorique de nous voir aller. J'en revenais pas qu'on avait encore le même goût et le même dynamisme. Faire de l'animation, ça demande énormément de concentration mentale. En même temps, il faut que tu sois assez décontracté pour avoir du plaisir à le faire.»

«De la scène, il faut que tu vois 200 personnes qui font la même danse en même temps sans les perdre de vue, tout en s'amusant, les musiciens sur la scène, pendant qu'on fait le spectacle. Les dix jours ont passé très vite. On regrettait presque de partir si vite. La fatigue nous a pognés à Toronto, au retour.»

Yves CHARTRAND

(1) Raymond Beauchamp est le doyen de l'ensemble folklorique Les Outaouais. Il fait de l'animation traditionnelle avec eux depuis 1976. Il revendique toutefois une trentaine d'années de folklore. Le groupe existe depuis 1972. Les autres membres actifs sont Francine Sicard et Lucien Barrette (animation), Richard Massie (violon), Rock Gagnon (guitariste) et Ovila Saucier (accordéon à pitons).

Un gain pour le Manitoba

L'ensemble folklorique Les Outaouais reviendra avec six musiciens, au lieu de sept comme l'an passé.

«La première année, le Festival a eu une subvention. Il m'aurait été impossible de fonctionner à sept avec le budget qu'ils ont cette année», mentionne Raymond Beauchamp.

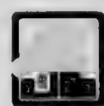
«De toute façon, le septième, Louis Mercier, a gardé un port d'attache à Saint-Boniface. Il s'est fait une petite amie et il y va régulièrement. En fait, on ne le voit quasiment plus! Il est supposé venir au Festival et il doit participer à certains des spectacles.»

Ce n'est pas l'ensemble qui a perdu un membre à cause du Festival, croit Raymond Beauchamp. C'est le Manitoba qui en a gagné un!

Y.C.



LE FESTIVAL AU... *Relais du Voyageur*



CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN 340, BOULEVARD PROVENCHER

<table>
<tr><th></th><th>9 février</th><th>10 février</th><th>11 février</th><th>12 février</th><th>13 février</th><th>14 février</th><th>15 février</th><th>16 février</th></tr>
<tr><td>6h30 - 9h30</td><td></td><td></td><td colspan="5">Radio Réveil — Déjeuner aux crêpes</td><td></td></tr>
<tr><td>11h - 13h</td><td></td><td>Déjeuner avec Jean Racine</td><td colspan="5">Ici Midi</td><td></td></tr>
<tr><td>13h - 18h</td><td></td><td rowspan="3">Les Internationales avec Yvette Carrière et Denis Encontre</td><td colspan="6">Les Internationales avec Yvette Carrière et Denis Encontre</td></tr>
<tr><td>19h30 - 20h15</td><td>Suroît</td><td colspan="6">Suroît</td></tr>
<tr><td>20h30 - 21h30</td><td>Frotteux d'Bottes</td><td>Frotteux d'Bottes</td><td>Ensemble folklorique</td><td>Suroît</td><td colspan="3">Frotteux d'Bottes</td></tr>
<tr><td>21h45 - 22h30</td><td>Hadley Castille</td><td colspan="4" rowspan="3">Maître de cérémonie: Jacques Dorge
Président du Relais: Laurent Bisson
Relais du Voyageur: 237-5151 ou 237-5176</td><td colspan="3">Ensemble folklorique de l'Outaouais</td></tr>
<tr><td>22h45 - 23h30</td><td>Hadley Castille</td><td colspan="3">Suroît</td></tr>
<tr><td>24h - 1h</td><td>Hadley Castille</td><td colspan="3">Suroît</td></tr>
</table>



PARC WINDSOR

Le Rendez-vous des mangeurs de crêpes

Le comité de parents de l'école Lacerte organise encore cette année le Rendez-vous des mangeurs de crêpes les 12 et 13 février.

Les activités se dérouleront entre 7 h 15 et 8 h 45 au petit gymnase de l'école située au 1101, promenade Autumnwood à Saint-Boniface.

Pour de plus amples renseignements, composez le 256-4384.

Y.C.

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR





du 8 au 17 février 1991

C'EST POUR MOI, C'EST POUR TOI, C'EST POUR TOUT LE MONDE

Le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard et les cérémonies d'ouverture, le vendredi 8 février 1991.

Les diffusions en direct avec Radio-Canada/CKSB du lundi au vendredi.

La Galerie hivernale au parc Provencher et le Jardin d'enfants au parc du Voyageur, du 9 au 17.

Les cérémonies de clôture, le dimanche 17 février au Poste Pambian à 15h30.

C'EST L'HISTOIRE

Revivez le passé au Fort Gibraltar, visitez les musées, le lieu historique national La Fourche, achetez ou regardez les arts et métiers, et suivez l'évolution de la santé au Manitoba.

Soyez des nôtres au gala historique qu'est le bal du Gouverneur, le samedi 9 février 1991 à la Place Fort Garry. Les billets sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur.

C'EST POUR LES JEUNES

Cette merveille de neige est pour les jeunes. Plus de 40 sculptures de neige vous attendent à la galerie hivernale et au parc du Voyageur qui accueillera aussi le symposium international de sculpture de neige. En plus, il y aura le Jardin d'enfants qui incluera des glissoires, des tunnels, des tours et une patinoire. Vous pouvez aussi faire des randonnées en traîneau ou en charrette. Et pour vous sucrer le bec, ne manquez pas la cabane à sucre au parc du Voyageur.

C'EST DES SPECTACLES POUR TOUS LES GOÛTS

Plus de 400 spectacles aux sites suivants vous attendent:

Parc du Voyageur: mettant en vedette une variété d'artistes.

Le lieu historique national La Fourche: présentant des artistes autochtones.

Les relais:
- Auberge du Violon, 210, rue Masson
- Relais du Voyageur, 340, boul. Provencher
- Rame de Nuit, 200, av. de la Cathédrale
- Relais des Pionniers, 445, rue Tissot
- Grenier de l'Abbaye, 271, av. de la Cathédrale
- Chez les Bois Brûlés, 1009, chemin St. Mary's
- Relais des vieux amis, 217, rue Masson (lundi)
- Pleine Lune, 340, boul. Provencher

Le Rendez-Vous, 768, av. Taché
- Concours de violon et gigue, le samedi 9 février
- Voix de Chez Nous, le dimanche 10 février
- Nouveau Station Wagon et Gérald Laroche, le lundi 11 février
- Soirée cajune avec Basin Brothers Band, le mardi 12 février
- Une célébration de la vallée de la rivière Rouge, le mercredi 13 février
- Concours des barbus avec Maurice Paquin et Rocki Rolletti, le jeudi 14 février
- Michel Barrette au Farcetival, le vendredi 15 février
- Carmen Campagne et Jacques Chauvin en spectacle, le samedi 16 février (après-midi)
- Renée Claude, en soirée, le samedi 16 février

Les billets pour les soirées du Rendez-Vous sont disponibles au guichet du Rendez-Vous, 768, av. Taché.

C'EST LA COMPÉTITION ENTRE AMIS

Amusez-vous tout en concourrant pour un prix à une des compétitions amicales suivantes:

Concours du meilleur — Hommes et femmes sont invités à s'essayer à des épreuves telles que la lutte indienne, le tir au poignet, la bataille au coq, les barils ou la jambette. Le tout se passe au nouveau site de l'hôtel St-Boniface.

Concours de violon et gigue — Le 20e concours aura lieu le samedi 9 février au Rendez-Vous débutant à 12h30.

Le 19e Concours des barbus — Ce concours qui rassemble plus de cent barbus et moustachus aura lieu le jeudi 14 février avec Rocki Rolletti au Rendez-Vous. Les quatres catégories sont la barbe soignée, la barbe Voyageur, la barbe Festival et la moustache Club.

Les formulaires d'inscription pour ces compétitions sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur, 768, avenue Taché.

C'EST LE SPORT

Soyez des nôtres lorsque dix pays se disputeront le Championnat mondial de courses de chiens attelés, commandité par Pedigree, au nord de Beauséjour, les 9 et 10 février.

Que vous soyez participant ou spectateur, il y a des sports pour tous les âges et pour tous les goûts, y inclus le hockey éponge, le football dans la neige, le rugby, la ringuette, la boxe, le ballon-balai, le ballon-panier, le handball en équipe, l'haltérophilie, la gymnastique, le ski de fond, le hockey de salon et la natation.

Le Festival du Voyageur, c'est les activités spéciales, les compétitions, l'histoire, la programmation pour jeunes, les spectacles et les sports. Il y en a pour tous les goûts!

Pour plus de renseignements, composez le



ou visitez nos centres d'info CANTEL à la Galerie hivernale ou au pavillon du Voyageur à La Fourche.

BANQUE ROYALE

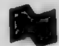




Schenley

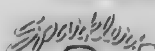






BANQUE NATIONALE DU CANADA





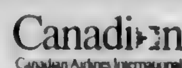


La fédération des caisses populaires du Manitoba





Association des commerçants du Vieux Saint-Boniface











Radio-Canada CKSB/Manitoba



CRTC **Décision** Canadä

Décision 91-58. **Western World Communications Ltd.** Régina (Sask.) et Winnipeg (Man.) APPROUVÉ — Acquisition de l'actif de CKCK et de CKIT-FM Régina ainsi que de CKRC et de CHZZ-FM Winnipeg, propriété de l'Armadale Communications Limited. Les licences expireront le 31 août 1992 dans le cas de CKIT-FM et de CHZZ-FM, le 31 août 1994 dans le cas de CKRC, et le 31 août 1995 dans le cas de CKCK. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la *Gazette du Canada*, Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111.»



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

La Maison de retraites Villa Maria

est à la recherche d'un.e

directeur(trice)

pour le Centre de retraites

La personne élue sera:

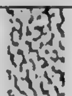
1. responsable de la direction et de l'administration générale du Centre;
2. responsable d'élaborer la programmation et de voir à sa réalisation;
3. responsable de la promotion du Centre, du marketing, des ventes et du prélèvement de fonds;
4. responsable de tout l'aspect opérationnel.

Être bilingue et avoir une formation en théologie et/ou en spiritualité seront un tout.

Le salaire sera proportionné à l'expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae ainsi que trois (3) références, dont une doit être de votre prêtre, avant le **30 avril 1991** au:

Président du Comité de sélection
100, place Villa Maria
Winnipeg (Manitoba)
R3V 1A9



CONCOURS

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA
cherche à combler le poste suivant:

CONSERVATEUR ASSOCIÉ - ARTS MÉDIATIQUES 90-NG-133

Vous serez responsable de l'entretien, de la documentation et du développement de la collection d'œuvres médiatiques contemporaines du Musée, notamment bandes vidéo et films; tenu d'étudier les œuvres de la collection et faire des recherches sur certains aspects de l'histoire de l'art contemporain et de la théorie des médias; responsable de la planification et de la réalisation d'un programme d'expositions dans les arts médiatiques et de faire connaître au public, à l'échelle nationale et internationale, le contenu de la collection ainsi que certains aspects de la vidéo et du film indépendants d'artistes canadiens et étrangers, et de superviser le travail d'adjoints à la conservation.

NOUS EXIGEONS un diplôme acceptable d'une université reconnue avec spécialisation en histoire de l'art, particulièrement en art contemporain, ou en communications ou l'équivalent. Expérience de la recherche et de la rédaction dans le domaine des arts médiatiques contemporains et expérience de l'organisation d'expositions dans le domaine des arts médiatiques. La connaissance du français et de l'anglais est essentielle.

Le Musée des beaux-arts offre une série d'avantages et paiera certains frais de déménagement s'il y a lieu.

Acheminez votre résumé et vos références avant le 8 mars 1991 au

Chef, Services du personnel
Musée des beaux-arts du Canada
380 promenade Sussex
C.P. 427, Succursale A
Ottawa (Ontario) K1N 9N4

Musée des beaux-arts du Canada — National Gallery of Canada

380, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1N 9N4 (613) 990-1985

CRTC **Avis public** Canadä

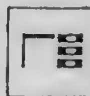
CRTC — Avis public 1991-11 — **Code de la publicité radiotélévisée destinée aux enfants** — Le CRTC invite le public à faire part de ses opinions sur les modifications proposées au Code de la publicité radiotélévisée destinée aux enfants. Les changements proposées comprennent une définition de la durée d'une émission; et clarifient le nombre de minutes de publicité permis dans une émission. Les observations par écrit au sujet des révisions proposées au Code doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.). K1A 0N2 au plus tard le **22 février 1991.** La demande et les renseignements sur le processus d'intervention, reproduits sur bandes sonores, sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et les bureaux régionaux du C.R.T.C. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions écrites, sur bande sonore ou dans toute autre forme, doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **22 février 1991.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou (819) 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313, Fax: (819) 994-0218, ou le bureau régional de Winnipeg (204) 983-6306.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada





Matériel du gouvernement

Vente publique (offres cachetées)

- Bureaux • Tables • Chaises
- Meubles de rangement et classeurs à tiroirs
- et plusieurs autres ameublements de bureaux

Inspection et vente
Le mercredi 13 février 1991, de 12h à 19h
Le jeudi 14 février 1991, de 9h à 16h
Le vendredi 15 février 1991, de 9h à 14h

Date de clôture
Les offres seront reçues sur les lieux ou au 1410, avenue Mountain jusqu'à 14h

Le vendredi 15 février 1991

Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux. Seules soumissions reçues sur place durant la période de vente seront considérées. Le matériel sera vendu lot détaillé. Aucun remboursement ni échange ne sera accepté.

Lieu de la vente
Approvisionnements et Services Canada
Centre de distribution
des biens de la Couronne
a/s L'entrepôt d'examination des douanes
145, av. McDermot
Winnipeg (Manitoba)
(204) 983-3317

Canadä

Avis d'intention

Sachez que je soussigné(e), ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs du Manitoba, ai l'intention de qualifier de site du patrimoine en application de la Loi sur les richesses du patrimoine le site communément désigné ancienne maison T. A. Bernier, 265, boulevard Provencher, dans la ville de Winnipeg. Le bien-fonds est décrit comme suit dans le certificat de titre n°1173961:

> Lots 839 et 841, plan 3292 BTFW, en retranchant dudit lot 839 les 37 pieds ouest des lots riverains 76 et 77, paroisse de Saint-Boniface.

Je considère que le site susmentionné illustre un élément important de l'histoire du Manitoba et de sa population et j'ai l'intention de qualifier le site, y compris le bien-fonds et les bâtiments, de site du patrimoine à compter du 22 mars 1991, afin que ce site soit protégé par la Loi.

Une opposition à la qualification envisagée peut être produite dans les 30 jours suivant la publication du présent avis, conformément à l'article 5 de la Loi. L'avis d'opposition doit être signifié au (à la) soussigné(e) aux soins du responsable de la qualification en matière de patrimoine, Direction des ressources historiques, 177, avenue Lombard, 3e étage, Winnipeg R3B 0W5. On peut se procurer une formule d'avis d'opposition et obtenir d'autres renseignements relatifs à la qualification envisagée à l'adresse susmentionnée.

Le (la) soussigné(e) est tenu(e), aux termes de la Loi, de référer à la Commission municipale, aux fins d'audition, l'opposition qui lui a été signifiée et qui n'a pas été retirée dans les 30 jours de la signification. Il(elle) est autorisé(e), aux termes de l'article 6 de la Loi, de qualifier le site de site du patrimoine lorsqu'aucune objection ne lui a été signifiée.

Fait à Winnipeg, le 15 janvier 1991.

Culture, Patrimoine et Loisirs du Manitoba — Bonnie Mitchelson, Ministre





Gagnants:

Loterie «Super Bowl» 1991

1er quart	Sandra Sokal	125$
2e quart	Gerry Mauns	100$
	Clyde Ciupak	25$
3e quart	W.A. Shoobert	100$
	Louise Gorrie	25$
Pointage final		
	Tom Schoen	300$
	Shirley Palud	25$

Taché Community Care

est à la recherche

d'animateurs(trices) (II et III)

Envoyez votre curriculum vitae au:

Taché Community Care
a/s C.P. 59
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE ANGELIQUE IRÈNE BENOIST, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retirée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er **mars 1991.**

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de janvier 1991.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

La Division scolaire Lord Selkirk n°11

est à la recherche

d'instituteurs

bilingues (français/anglais) pour l'année scolaire 1991-1992. La Division prévoit des ouvertures aux niveaux suivants: jeune enfance (maternelle - quatre), élémentaire (5 - 8), musique, éducation physique, orthopédagogie (M - 6).

Qualifications: une maîtrise de l'anglais et du français (oral/écrit), une appréciation et un engagement à la philosophie d'immersion française.

Selkirk est une ville d'une population d'environ 10 000 située à environ 20 milles au nord de Winnipeg. On est à la recherche d'instituteurs enthousiastes pour faire partie d'un programme en plein développement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et 3 lettres de recommandation avant **le 15 février** à:

M. Bob Wur
300, rue Sophia
Selkirk (Manitoba)
R1A 2E2

Téléphone: 1-482-3677
Fax: 1-482-3000

En bref

Ligue Hanover-Taché

Classement

(au 6 février 1991)

Division Nord

	G	P	N	Pts
Niverville	19	2	1	39
Sainte-Anne	14	8	0	28
I-d-Chênes	13	8	1	27
Steinbach	3	18	0	6

Division Sud

	G	P	N	Pts
Grunthal	15	6	0	30
Saint-Pierre	13	9	0	26
La Broquerie	9	13	0	18
Saint-Malo	5	14	0	10
Mitchell	4	17	0	8

Meilleurs compteurs

	B	P	T
Larry Skoleski (*Niverville*)	37	38	75
Robert Rioux (*Saint-Pierre*)	20	42	62
Denis Senebald (*Niverville*)	20	29	49
Rene Comeault (*Niverville*)	14	29	43
Scott Cechvala (*Sainte-Anne*)	21	20	41
Marc Nault (*Sainte-Anne*)	22	18	40
Edwin Froese (*Grunthal*)	18	22	40
Dave Naaykens (*Ile-d-Chênes*)	8	30	38
Denis Lajoie (*Sainte-Anne*)	14	23	37
Bob Banman (*Mitchell*)	19	17	36

Matchs de la semaine

Jeudi 31 janvier
Mitchell se rapproche de Saint-Malo avec une victoire de 6-3 sur Steinbach. Niverville a de son côté remporté le championnat de la division Nord avec une victoire 4-3 sur Ile-des-Chênes grâce à un but de Denis Senebald en prolongation.

Vendredi 1er février
Les Habs surprennent les Canadiens de Saint-Pierre 6-4 à La Broquerie.

Samedi 2 février
Saint-Malo a repris son avance de quatre points sur Mitchell pour l'avant-dernière place dans les séries du Sud avec une surprenante victoire de 7-5 à Grunthal.

Dimanche 3 février
Mitchell s'approche encore de Saint-Malo en battant La Broquerie 9-4.

Mardi 5 février
Les As gagnent 2-1 à Sainte-Anne pour devancer Ile-des-Chênes en 2e place du Nord.

Mardi 12 février
Le calendrier régulier doit normalement prendre fin avec trois matchs à Steinbach, Grunthal et Sainte-Anne.

Ligue South Eastern

Jeudi 31 janvier
Les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes ont encore perdu, cette fois 6-2 à Winkler.

Dimanche 3 février
Les Hawks ont encaissé un 7e revers consécutif, une défaite de 8-4 contre Carman à Lourdes.

Le Championnat des courses de chiens attelés à Beauséjour (1)

Un beau spectacle garanti, malgré la piste inquiétante

Trois jours avant le Championnat mondial des courses de chiens attelés, le coordonnateur des sports du Festival du Voyageur demeurait optimiste. «Ça fait un mois qu'on prépare les pistes sur la rivière Rouge, assurait Paul Graveline, elles sont dures. Même s'il faisait soleil, ça devrait être correct. A moins que les égoûts débordent sur la rivière, il n'y aura pas de problème.»

Mais mercredi les organisateurs avaient décidé de tenir à Beauséjour l'événement sportif le plus important de la 22e édition du Festival. «Là-bas (Beauséjour est à une heure de Winnipeg au nord-est), la piste est dans le bois, explique Paul Graveline. Il y a beaucoup de neige et le soleil pénètre moins.»

La condition de la piste inquiète les participants. «C'est décourageant, avance Doris Préfontaine, je n'ai jamais vu ça dans les six ans de courses que j'ai faites à Winnipeg. Je ne peux plus faire de l'entraînement sur la rivière (La Salle) avec mes chiens, elle n'est pas praticable.»

La musher de Sanford au Manitoba devait donc se rendre à Saint-Malo chez son collègue David Hockman pour donner de l'air à ses chiens. Doris Préfontaine est revenue la semaine dernière de deux compétitions dans l'État de New York où elle a remporté un 1er prix (à Mackinaw City) et un 5e prix.

«Je suis nerveuse, excitée, comme tout le monde. Je travaille pour ça depuis septembre, explique la favorite dans la catégorie des courses à six chiens. Il y a plus de pression parce que je suis chez moi.»



photo: Jean-Pierre Dubé

Doris Préfontaine et Sugar: «Sugar a dix ans, elle est à la retraite. C'est la mascotte, elle a fait le voyage avec moi à New York.»

Doris Préfontaine n'a pas encore choisi définitivement les six chiens qu'elle va atteler en fin de semaine. Elle choisira à la dernière minute parmi ses neuf meilleurs. «J'ai pas mal la même équipe tout le temps, c'est comme aller à la coupe Stanley.»

Dix pays

«Il faut choisir les chiens selon la piste et selon la température. Si la piste est dure et rapide, nous allons filer à plus de 20 milles à l'heure. Pour les chiens, il n'y a pas de place à se cacher sur une piste dure et rapide.»

Dix pays seront représentés dans les cinq catégories: nombre illimité, huit chiens, six chiens, pulka d'homme et pulka de femme. Le pulka n'est pas une musique de danse pour les chiens. Selon cette formule popularisée en Europe, le musher suit son équipe sur des skis de fond, attaché au traineau par la ceinture.

«Notre temps compte pour les deux jours, a expliqué Doris Préfontaine. Si par exemple, je termine en 4e place samedi, deux secondes derrière la première place, je peux quand même finir en première place dimanche. Dimanche, c'est le grand jour.»

Un total de 45 000$ de prix sera accordé par le commanditaire, Pedigree Pal.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) La piste est située au nord-est de Beauséjour, sur le chemin Sand Hill, que l'on peut atteindre par la route provinciale n°44. Des panneaux indiqueront la direction à prendre.

APPEL D'OFFRES

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

PROJET DE RÉFECTIONS INTÉRIEURES

340, BOULEVARD PROVENCHER, WINNIPEG

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14h, le 12 février 1991.

Les entrepreneurs peuvent se procurer des plans et devis au bureau de l'architecte; ils peuvent aussi les consulter à l'adresse indiquée ci-dessous. Le dépôt doit être payé par chèque visé de 50$ et fait à l'ordre de Gaboury Associés Architectes Inc.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission et d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10% de la valeur de toute offre.

Le Centre culturel franco-manitobain ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Personne contacte: David Perry — 284-9274

GABOURY
ASSOCIATES
ARCHITECTS INC
209-675, chemin Pembina, Winnipeg (Mb)

Avis d'intention

Sachez que je soussigné(e), ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs du Manitoba, ai l'intention de qualifier de site du patrimoine en application de la Loi sur les richesses du patrimoine le site communément désigné Couvent des Soeurs Grises, 494, avenue Taché, dans la ville de Winnipeg. Le bien-fonds est décrit comme suit dans le certificat de titre n° 993356:

Parcelle 3, Plan 8073 BTFW, dans les lots riverains 76 et 80 Paroisse de Saint-Boniface.

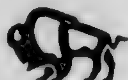
Je considère que le site susmentionné illustre un élément important de l'histoire du Manitoba et de sa population et j'ai l'intention de qualifier le site, y compris le bien-fonds et les bâtiments, de site du patrimoine à compter du 22 mars 1991, afin que ce site soit protégé par la Loi.

Une opposition à la qualification envisagée peut être produite dans les 30 jours suivant la publication du présent avis, conformément à l'article 5 de la Loi. L'avis d'opposition doit être signifié au (à la) soussigné(e) aux soins du responsable de la qualification en matière de patrimoine, Direction des ressources historiques, 177, avenue Lombard, 3e étage, Winnipeg R3B 0W5. On peut se procurer une formule d'avis d'opposition et obtenir d'autres renseignements relatifs à la qualification envisagée à l'adresse susmentionnée.

Le (la) soussigné(e) est tenu(e), aux termes de la Loi, de référer à la Commission municipale, aux fins d'audition, l'opposition qui lui a été signifiée et qui n'a pas été retirée dans les 30 jours de la signification. Il(elle) est autorisé(e), aux termes de l'article 6 de la Loi, de qualifier le site de site du patrimoine lorsqu'aucune objection ne lui a été signifiée.

Fait à Winnipeg, le 15 janvier 1991.

Culture, Patrimoine et Loisirs du Manitoba — Bonnie Mitchelson, Ministre





Offre d'emploi

La Radio communautaire du Manitoba Inc. (CKXL FM), en voie d'implantation, est à la recherche d'un(e):

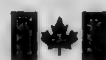
Directeur(trice) général(e)

Exigences:
Sous la supervision immédiate du conseil d'administration, vous devez:
- assurer la gestion financière, humaine et technique de CKXL FM
- planifier et superviser les activités de l'organisme
- représenter la Radio communautaire du Manitoba ici et ailleurs.

Qualifications:
- Avoir une formation collégiale ou universitaire en administration/gestion et/ou une expérience équivalente.
- Avoir le sens du leadership, de la planification, de l'organisation et de la coopération.
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.
- Avoir une bonne connaissance du milieu franco-manitobain.

Salaire: à négocier

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 15 février 1991 au C.P. 96, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Tél.:** 233-4243.



Société du crédit agricole Canada — **Farm Credit Corporation Canada**

AVIS

Journée de bureau de la Société du crédit agricole

Afin d'améliorer ses services auprès des agriculteurs de la région de Stonewall, la Société du crédit agricole tiendra une journée de bureau à Stonewall dès le 19 février 1991:

Jour: tous les mardis

Lieu: Bureau de Interlake Real Estate
364, rue Main, Stonewall (MB)

Votre conseiller en crédit, J.B. McLeish, se fera un plaisir de discuter avec vous de vos besoins financiers.

Vous pouvez être éligibles à des prêts pour les terres agricoles, les habitations, les bâtiments agricoles, le bétail reproducteur, les quotas et d'autres fins agricoles.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ M. MCLEISH AU 983-0121 À WINNIPEG.

Des rendez-vous peuvent êre fixés auprès du Bureau de Interlake Real Estate à Stonewall en composant le numéro de téléphone suivant: 467-5211.



Investir dans une bonne affaire... l'agriculture canadienne



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant le service ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront être adressées au gestionnaire de district, Services financiers et administratifs, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission par l'intermédiaire du bureau de Travaux publics Canada, numéro de téléphone (204) 983-2372.

SERVICE

Projet n° 750153 — Winnipeg (Manitoba)
Immeuble Fédéral, 269, rue Main
Nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur

Date limite : le mardi 26 février 1991

Il y aura une réunion d'information à 9h, le lundi 18 février 1991, dans la salle du conseil au 2e étage, au 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba).

Pour tout renseignement d'ordre technique, appelez Ian Walker, gestionnaire immobilier, au (204) 983-5918.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composez le (204) 983-2372.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.





Société du crédit agricole Canada — **Farm Credit Corporation Canada**

FERMES À VENDRE

N° d'offre	Description légale	Endroit	Superf. totale (Approximation)	Superf. cult. (Approximation)	Autres
1313043	NO 34-2-8 O1	Manitou	160	135	Aucun bâtiment
	NE 34-2-8 O1		160	130	
2418618	NE 4-33-29 O1	Benito	160	115	
2417048	SE 7-24-28 O1	Roblin	160	110	Aucun bâtiment
	NE 6-24-28 O1		155	95	
2717609	P. NE 10-14-24 O1 Moins emplacement des bâtiments	Hamiota	149	120	Aucun bâtiment
	SO 21-14-24 O1		160	92	
	SO 17-14-24 O1		159	92	
2716699	NE 28-12-28 O1	Elkhorn	157,5	95	Aucun bâtiment
	SO 33-12-28 O1		160	20	
3518793	SO 21-15-12 O1 Sauf 912' nord 1 218' sud 648' ouest Sauf cour	Gladstone	143	100	4 réservoirs 3 de 2 700 boisseaux 1 de 1 350
	NO 21-15-12 O1 Sauf plan 248 du chemin de fer — chemin		154	115	

CONDITIONS

1. Inspection des bâtiments sur rendez-vous seulement
2. Dès que la Société aura accepté l'offre, l'acheteur devra faire un dépôt, par chèque visé, équivalent à 10% du prix d'achat
3. La Société ne s'engage à accepter ni l'offre la plus haute, ni aucune des offres
4. Sauf erreurs ou omissions
5. La date limite de réception des offres est le **28 février 1991.**

Vous pouvez obtenir les formules d'offre d'achat et les renseignements concernant la ferme et le financement auprès du bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir vos offres à

Société du crédit agricole
À l'attention de John D. Penner
5, rue Donald, pièce 400
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4



Investir dans une bonne affaire... l'agriculture canadienne

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Au moins 50 000$ pour paver les rues

Les conseillers ont décidé de consacrer de 50 à 60 000 $ de travaux sur les rues du village de Sainte-Rose-du-Lac. De la dizaine de rues qui nécessitent des réparations, trois recevront ce printemps de deux à trois pouces de pavé.

«Depuis trois ans, on met 10 000 $ à chaque année de côté pour ça, explique Marlène Bouchard, secrétaire-trésorière. On a maintenant 30 000 $ en banque et on demande les soumissions des compagnies pour choisir qui va faire le travail.»

«On espère que le gouvernement payera l'autre moitié avec le programme Grant-In-Aid Streets.» Le gouvernement peut payer la moitié des travaux si ce sont des rues occupées. Sainte-Rose attend une réponse en mai ou juin.

Le conseil municipal va continuer à mettre de côté 10 000$ par année. Marlène Bouchard prévoit qu'un tiers des travaux sera fait cette année et le reste dans les prochaines années.

K.B.



Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour

Rénovations des salles de bains, manège militaire Minto, avenue St-Mathews, Winnipeg (Manitoba).

Référence: WG 098 17

La date limite prescrite de réception des soumissions ci-dessus est **le mercredi 27 février 1991.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des plans à Ottawa (613) 998-9549.



La Division scolaire de Fort Garry no 5

est à la recherche

de professeurs

bilingues pour faire de la suppléance dans ses écoles d'immersion française.

Échelle de salaire:
classe 0, 1, 2 et 3: 77,03$
classe 4, 5 et 6: 90,98$

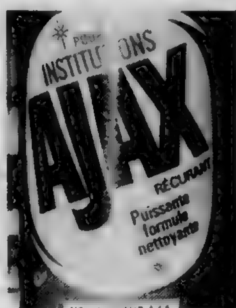
On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

M. Jean Beaumont
Sous-directeur général adjoint
Programmes français
Division scolaire de Fort Garry n° 5
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7

Feu vert

Nettoyer sans polluer

Les produits chimiques sont conçus pour agir immédiatement et avec le minimum d'effort. Ils sont souvent très concentrés et parfois très dangereux. La vérité, c'est qu'on peut s'en passer, en employant des produits naturels tout aussi efficaces.



Pour la toilette: une solution très concentrée d'un produit naturel acide (vinaigre - aussi bon pour les fenêtres) permet de détartrer sans polluer. Pour cirer les planchers: deux mesures d'huile végétale pour une mesure de jus de citron; ou un mélange de bière, de sucre et de cire d'abeille.

Pour le linge et la vaisselle: éviter les lessives contenant des phosphates, l'eau et le savon suffisent à dégraisser. En cas de difficulté, utiliser du savon et de la soude dilués dans de l'eau chaude.

Gens d'ici

Professeure de chant

Sylvia Saurette est partie du Manitoba en 1956 pour étudier le chant. Elle avait bien l'intention de retourner dans son village natal de Letellier quelques années plus tard. Mais après le baccalauréat en chant de l'École Vincent-D'Indy (affiliée à l'Université de Montréal à cette époque), il y eut la maîtrise chant de la même institution.



Sylvia Saurette et Matyas Hubert le jour de leur mariage.

Elle a commencé à faire des concerts. Ensuite, la native de Letellier a épousé Matyas Hubert et ils vivent maintenant à Repentigny, près de Montréal. Ils ont eu deux garçons: Béla et Louis-Pierre.

«En 1983, l'Université Laval de Québec m'a approché pour devenir professeure de chant. J'ai décidé d'essayer et ça dure encore.» En plus, Sylvia Saurette enseigne au Conservatoire de musique de Montréal.

SOCIÉTÉ

Les consultations publiques sur l'alcoolisme et les drogues

Un problème ruineux pour la santé... et le budget provincial

Quatre députés manitobains ont pris leur bâton de pèlerin le 15 janvier pour consulter la population sur l'alcoolisme et l'abus de drogues au Manitoba. Leur périple, qui s'achèvera à la fin du mois, doit notamment les conduire à Ile-des-Chênes le 14 février.

L'équipe de consultation publique désignée par le gouvernement est présidée par la députée de Fort Gary, Rosemary Vodrey (1). Pourquoi le choix du gouvernement s'est-il porté sur elle? «Ça a beaucoup à voir avec le fait que j'ai l'habitude de parler aux gens et que j'ai beaucoup travaillé dans les services sociaux», répond l'ancienne directrice des Services à la famille de Winnipeg.

Rosemary Vodrey explique que les consultations publiques actuellement menées font suite à l'engagement pris en août dernier par le premier ministre Gary Fimon de «mener la guerre» contre les toxicomanies dans la province.

Le problème semble en effet de taille, même si les statistiques récentes manquent un peu pour en mesurer l'ampleur exacte. Cependant, une étude de 1986 de la Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme révèle que 25 000 personnes souffraient de dépendance vis-à-vis de l'alcool en 1983, dont 60% d'hommes.



photo: Laurent Gimenez

Rosemary Vodrey montre le document de travail en français qui a été distribué un peu partout dans la province. L'équipe de consultation publique qu'elle préside visitera 17 villes et communautés en tout, dont Île-des-Chênes le 14 février au Club Chevalier (audiences de 13h30 à 18h et de 19h à 21h). Un service de traduction simultanée sera assuré, tout comme à Saint-Boniface le 5 février.

Autres chiffres intéressants: sur les 5 733 personnes ayant suivi un programme de désintoxication à la Fondation en 1989-90, 47% étaient au chômage et 40% appartenaient à la catégorie ethnique des Autochtones ou des Métis.

Rosemary Vodrey ne croit cependant pas qu'il faille cantonner le problème de la toxicomanie à un secteur de la population en particulier. «Notre objectif est de discuter de la question de façon informelle, entre Manitobains», explique-t-elle.

«On veut demander aux gens: à votre avis, comment est-ce que ça affecte le travail, est-ce que ça affecte le système judiciaire, la santé, l'éducation? On veut amener les gens à penser dans ce large éventail-là.»

Dans cette perspective, l'équipe de consultation n'entend pas rencontrer uniquement les individus, mais également tous les organismes présents dans les communautés: écoles, églises, associations sportives et de loisirs, etc.

«Jusqu'à présent, la réponse a été très bonne», affirme Rosemary Vodrey, qui parle d'une moyenne de 14 «présentateurs» par réunion. «C'est intéressant de voir qui est venu faire des présentations, poursuit-elle. Des organismes, des jeunes, des gens des écoles. Par contre, nous n'avons pas eu autant de personnes d'âge d'or que nous voulions.»

Même si Rosemary Vodrey insiste sur la détresse humaine provoquée par la toxicomanie, l'impact économique figure aussi sans doute parmi les préoccupations du gouvernement.

Le document de travail préparé par le ministère de la Santé affirme ainsi que «l'alcoolisme ou l'abus des drogues ou des substances psychoactives touchent pratiquement tous les services à la personne que fournit le gouvernement, des prestations de santé aux services sociaux et éducatifs en passant par l'application de la loi.»

Échecs, absentéisme et accidents

La brochure souligne aussi la «demande forte et soutenue de services de santé fort coûteux» et les conséquences de la toxicomanie sur les échecs scolaires, l'absentéisme au travail et les accidents de la route («l'alcool est un facteur dans 50% de tous les accidents de la route mortels»). Transport Canada estime que le coût des accidents de la route pour l'économie canadienne s'élève au dessus de 2,5 milliards de dollars par an.

Rosemary Vodrey précise que les consultations publiques déboucheront sur des recommandations au gouvernement en vue de l'élaboration d'une politique globale de prévention. Quand cela? «Nous n'avons pas de calendrier fixé, répond-elle. Ce sera le plus tôt possible».

Laurent GIMENEZ

(1) Les autres députés sont: Louise Dacquay (Seine River), Gerry McAlpine (Sturgeon Creek) et Ben Sveinson (La Vérendrye).

SAINT-LAZARE

Pas de hausse de budget pour l'école

La Commission scolaire de Birdtail River ne prévoit accorder aucune augmentation de fonds pour ses écoles en 1991-1992. «C'est sûr que ça va nous affecter», a fait savoir la directrice de l'école française de Saint-Lazare, Pauline Gagné.

«On nous a mentionné une augmentation de 0% à la dernière rencontre des directeurs, a précisé la directrice à demi-temps, c'est quelque chose qu'il va falloir travailler avec.»

Comme les autres écoles de la division, l'école de Saint-Lazare devra subir des coupures. «Il va falloir couper quelque chose. C'est à eux autres (les officiers de la division) de décider comment on va faire, a déclaré Pauline Gagné. Il y a différentes façons de faire.»

L'école qui regroupe 125 élèves de la maternelle à la 10e année tiendra la semaine prochaine toute une série d'activités dans le cadre du Festival du Voyageur: «Scier la pitoune, la course de relais, la lutte indienne, un dîner aux crêpes.»

J.-P. D.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

C'est le carnaval d'hiver!

La fin de semaine des 8, 9 et 10 février, ne cherchez pas les gens de Notre-Dame-de-Lourdes, ils seront occupés à leur carnaval! Plusieurs activités sont organisées tout au long de la fin de semaine.

Le vendredi soir, une partie de hockey entre l'équipe senior locale et les Jets Old Timers se déroulera à l'aréna et sera suivie d'une danse. Le samedi, il y aura un déjeuner aux crêpes, une partie de hockey mineur et une dérouine dans l'après-midi, avec toutes sortes de jeux.

Le dimanche, après un déjeuner aux crêpes, une partie de hockey opposera les femmes de Lourdes à celles de Carman. Il y aura aussi une démonstration de patin de fantaisie et une partie de hockey réunissant une trentaine d'anciens de Lourdes.

Les enfants pourront se faire peindre le visage et s'amuser à la pêche mystérieuse samedi et dimanche. Les laissez-passer d'une journée (3 $) ou pour la fin de semaine (5$) sont disponibles à l'aréna.

S. L.

PROVINCE

Francofonds recueille 75 000$

Francofonds a terminé son année financière avec un fonds capital de 1 076 030$, une augmentation de 75 000$ par rapport à l'an dernier.

Deux personnes ont par ailleurs été nommées au conseil d'administration de la fondation des Franco-Manitobains pour remplacer Armand Bédard et Paul Préfontaine qui ont terminé leur mandat.

Il s'agit de Céline Beaudette, de Saint-Jean-Baptiste, comme conseillère, et de Louis Lemoing, qui siégera à titre de représentant de la Société franco-manitobaine.

Les autres membres du conseil d'administration sont Jean-Marie Taillefer (président), Hubert Bouchard (vice-président), Rita Lécuyer (secrétaire), Aimé Gauthier (trésorier), Louis Bernardin, Hélène Bulger et René Fontaine (conseillers) et Madeleine Lafond (représentante de l'Archevêché).

Y.C.



J'ai la gestion!

Comment sommes-nous arrivés à revendiquer la gestion scolaire? Pourquoi revendiquer le contrôle de nos écoles?

Depuis l'entrée en Confédération du Manitoba, presque chaque génération d'élèves franco-manitobains a vécu à sa façon l'enseignement du français sur les bancs d'école.

En 1870, à l'école de Saint-Boniface où assiste le petit Joseph Delorme, toutes les matières s'enseignent en français et les francophones majoritaires à l'époque contrôlent leurs écoles. Ce droit à l'éducation en français est garanti par l'Acte du Manitoba.

Dès 1890, cependant, le gouvernement du Manitoba ne permet plus que l'enseignement en anglais dans les écoles publiques: heureusement que Florentine Émond peut continuer ses études en français dans le petit village de La Broquerie car ce sont les paroissiens qui financent eux-mêmes leur propre école.

En 1916, Marie Degagné cache ses livres de français quand l'inspecteur vient faire sa visite de l'école: le français est alors complètement interdit comme langue d'enseignement.

En 1947, Marcel Touzin peut suivre ses cours en français à compter de la 7e année, là où le nombre d'élèves le justifie. Heureusement qu'il habite Saint-Jean-Baptiste.

En 1970, la loi 113 du Manitoba reconnaît de nouveau le français comme langue d'enseignement à part entière. Les écoles françaises telles qu'on les connaît aujourd'hui voient le jour.

Depuis lors, les services publics d'appui à nos écoles, la qualité d'enseignement et le statut du français contribuent à maintenir notre langue et notre culture. Toutefois, il reste que les commissions scolaires actuelles ne partagent pas toutes pleinement les objectifs de l'école française, ni les priorités ou la vision des parents franco-manitobains. Ainsi, même si l'enseignement en français ne se fait plus «en cachette», nos enfants paient parfois le prix d'être minoritaires dans leur commission scolaire.

C'est pour nos enfants qu'on revendique la gestion scolaire: pour qu'ils puissent, aujourd'hui et demain, se retrouver tous ensemble majoritaires dans leur propre système.

Dans son jugement sur le cas Mahé de l'Alberta, la Cour surprême du Canada reconnaît que la minorité de langue officielle a droit à ses propres écoles. Ce jugement nous ouvre la porte au contrôle de nos écoles, comme nous l'avions en 1870.

Le contrôle, on l'avait, puis on l'a perdu. Pour le moment on a beaucoup d'acquis, c'est sûr, mais il nous manque toujours le plein contrôle de nos écoles: c'est à nous de se le donner! Le cercle dans l'histoire de l'éducation au Manitoba français pourra alors se refermer!

«Les représentants de la minorité linguistique devraient avoir le pouvoir exclusif de prendre des décisions concernant l'instruction dans sa langue et les établissements où elle est dispensée...»

extrait du jugement de la Cour suprême: cas Mahé, le 15 mars 1990.

POUR EN SAVOIR PLUS LONG...

La gestion scolaire s'annonce pour bientôt. En effet, le gouvernement Filmon s'est engagé à mettre en vigueur la gestion scolaire par les Franco-Manitobains dès 1992.

La Fédération provinciale des comités de parents veut connaître les besoins et les attentes des parents, face à la gestion. Ainsi, la FPCP veut rencontrer tous les parents intéressés à la gestion scolaire. À cette fin, une réunion générale des parents des écoles françaises et du préscolaire aura lieu à:

Laurier	lundi 11 février 1991	19h30
Notre-Dame-de-Lourdes	mercredi 13 février 1991	20h

Pour plus d'information, communiquez avec votre comité de parents local ou avec la Fédération provinciale des comités de parents au 237-9666.

Nécrologies

ROSAIRE LUCIEN DUPUIS



Le vendredi 1er février 1991, à la Villa Youville à Sainte-Anne au Manitoba, est décédé à l'âge de 80 ans Rosaire Dupuis, époux bien-aimé de Cécile (née Parent).

Les prières et le visionnement ont eu lieu le mardi 5 février à 13 h 30, suivis de la messe de la Résurrection à 14 h en l'église de Saint-Jean-Baptiste au Manitoba, et de l'inhumation au cimetière de la paroisse. M. l'abbé Léo Couture était le célébrant.

Outre son épouse, monsieur Dupuis laisse dans le deuil six enfants et leurs familles : **Lionel** d'Île-des-Chênes (Lucie Sarrassin), Richard et Lynn, Christopher et Allan; Joanne (Max Trudeau), Natalie et Daniel; Marielle (Jim St-Marie), Roger et Crystal; Claudette (Edwin Gauthier), Normand et Guy; Denise de Ponteix (Saskatchewan) (Raymond Benjamin), Lynn (Robert Perrault), Pamela, Carmen et Melissa; Doris (Cam Walters), Jo, Raymond, Charlene; Joanne (Norman Miller) , Christina, Marc, Michael, et Brian; **Paul** d'Otterburne (Irène Carrière), Carole (Léo Herbert), Patrick Daniel; **Gilbert** de Saint-Vital et ses enfants Réjeanne et Ryan et leur mère Joan; **Ghislain** de Sainte-Élisabeth (Léonne Sarrassin), Julie, Mélanie et Matthieu; **Ginette** de Lockport (Lorne Slusarchuk), Paul et Martin; quatre soeurs: Soeur Éloise, s.g.m., de Saint-Boniface, Agnès Lafrance de Saint-Malo, Claire et son époux Armand Desharnais de Saint-Pierre-Jolys, Agathe et son époux Georges Paquette de Saint-Boniface; deux frères : Léandre et son épouse Imelda de Saint-Pierre-Jolys, Raymond et son épouse Madeline de Sainte-Élisabeth: 7 belles-soeurs: Yvonne Dupuis, Marie Dupuis et Ernestine Parent de Saint-Boniface, Marie Beaudette et Adéline Parent de Sainte-Anne, Odile Parent de Saint-Joseph et Julia Delorme d'Altona; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Il était précédé dans la mort pas ses parents Rosario et Rosine, deux soeurs Arthémise St-Hilaire et Alida Dupuis, deux frères Benoît et Wilfrid, deux beaux-frères Hypolite Lafrance et Pierre St-Hilaire.

Rosaire a été fermier à Sainte-Élisabeth pendant plus de 45 ans. Il a été actif dans sa communauté avec la Caisse populaire, comme commissaire d'école ainsi que conseiller pour la municipalité de Montcalm. Rosaire s'est retiré à Saint-Jean-Baptiste durants les 15 dernières années de sa vie. Rosaire était un homme de convictions, il était très dévoué pour sa famille. Rosaire aimait vivre sa vie pleinement et à maintenir une lutte courageuse contre son cancer jusqu'à la fin.

Les porteurs étaient Ryan, Richard, Patrick, René et Jean-Paul Dupuis ainsi que Rénald Parent.

On pourra offrir des dons à sa mémoire à la Société canadienne du cancer ou à toute autre oeuvre de charité de son choix.

La famille désire exprimer sa profonde appréciation au personnel des hôpitaux de Morris, Victoria, de Saint-Boniface, de Sainte-Anne et de Steinbach ainsi que les nombreux spécialistes qui ont contribué aux soins de Rosaire. Elle tient également à exprimer sa reconnaissance au personnel et aux amis de la Villa Youville pour leur soutien, leur amour, leur chaleur et leur compréhension constants.

La direction des funérailles avait été confiée à la chapelle mortuaire Loewen de Steinbach, téléphone 1–326–1351.

M. L'ABBÉ FLORENT LABONTÉ



M. l'abbé Florent Labonté est décédé le mardi 22 janvier 1991, à la résidance Saint-Antoine, 151, avenue de la Cathédrale, à l'âge de 74 ans.

M. l'abbé Labonté, né à Courcelles dans le diocèse de Québec, le 6 avril 1916, était le fils d'Adolphe Labonté et de Rose-Anne Morin.

Il fit son école primaire à St-Evariste, comté de Frontenac, puis ses études secondaires au Séminaire du Québec. Il entreprit la philosophie et sa théologie à Benais, C.F.S. France, et termina cette dernière comme prisonnier de guerre.

Florent faisait partie de la Fraternité sacerdotale de 1936 à 1954.

Il fut ordonné prêtre le 26 octobre 1941, en captivité, en la Basilique Saint-Denis par Mgr Beaussart, auxiliaire de Paris.

Florent fut étudiant à Rome (1936) puis prit résidence à Benais où il prononça ses voeux perpétuels (1939). Au lac Supérieur il devint assistant supérieur à la Fraternité, préfet des études et professeur de théologie aux S.S. Apôtres et vicaire à Saint-Jean en 1954, vicaire à Chibougamou (1956), à Chapais (1959), et à Senneterre. Il arrive dans notre diocèse en 1960 et est nommé aumonier à l'Hôpital St-Vital, responsable des missions Coeur Immaculé de St-Germain.

Il se rend ensuite comme vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes (1961) puis en 1962 à la Cathédrale, responsable surtout de la chapellenie Saint-Louis. Il devient curé de Haywood en 1966 puis de La Salle (1979). En 1986, il prit sa retraite et demeure à la Résidence Saint-Antoine.

Il laisse dans le deuil trois soeurs: Patricia Grondin et son époux Eulicippe, Rolande Lessard et son époux Gérard et Cécile Letourneau; un frère Rosario Labonté et son épouse Lucienne; trois belles-soeurs: Thérèse, Florence et Clarisse Labonté; il laisse aussi plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis. Il fut précédé dans la mort par trois frères: Roland, Gérard et Velbon.

Une veillée de prière eut lieu le jeudi 24 janvier à 20h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, dirigé par son neveu M. l'abbé Denis Grondin et assisté par M. l'abbé Claude Blanchette.

Les funérailles furent présidées par Son Excellence Mgr Antoine Hacault et M. l'abbé Denis Grondin, neveu du défunt.

La famille aimerait remercier Son Excellence Mgr Antoine Hacault et tout le clergé qui ont concélébré la messe de Résurrection. Merci aussi à la chorale pour le beau chant, aux Chevaliers de Colomb, aux lecteurs, aux porteurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à cette occasion, soit par offrandes de messe, participation aux prières, assistance aux funérailles, etc. Ainsi la Maison St-Antoine et son personnel, et les petites Soeurs de Ste-Famille. Un merci aux personnel du Salon funéraire Desjardins, en particulier aux bon conseils du gérant M. Denis Marcoux.

«J'ai aimé Dieu et mon prochain.»

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 9 février

7h00 Télé-M **Ma petite pouliche**

7h30 CBWFT **Samedi jeunes**
Télé-M **G.I. Joe**

7h35 CBWFT **Gabby et les petits malins**

8h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Transformeurs**

8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
Télé-M **G.I. Joe**

9h00 CBWFT **Le livre de la jungle**
Télé-M **La croisière s'amuse**

9h30 CBWFT **La bande à Picsou**

10h00 CBWFT **Rahan**
Télé-M **Flash Varicelle**

10h30 CBWFT **Les matins de Rémi**
Télé-M **Magazine Montréal**

11h00 CBWFT **Les arts sacrés au Québec**
Télé-M **Ciné week-end: La croisière maudite**

11h30 CBWFT **La France vue du Québec**

12h00 CBWFT **Ciné-famille: Le prince et le pauvre**

12h12 TV-5 **L'Euroflash**

12h15 TV-5 **Les héros du samedi**

13h00 Télé-M **Ciné week-end: Les première armes**

13h15 TV-5 **C'est la vie**

14h00 CBWFT **L'univers des sports**

14h15 TV-5 **Temps présent**

15h00 Télé-M **Bugs Bunny**

15h05 TV-5 **Félix**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Faits pour s'entendre**

15h45 TV-5 **Journal télévisé de A2**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Alf**

16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **Le Canada sur deux roues**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Le temps de vivre**

17h10 CBWFT **Virages**

17h30 Télé-M **Le décompte vidéo star**

17h50 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Les cyniques à l'université de l'humour**
Télé-M **Au fil des jours**
TV-5 **Journal télévisé de la S.S.R.**

18h30 TV-5 **Thalassa**

19h00 CBWFT **Hockey:** Les Rangers de New York visitent les Canadiens de Montréal.
Télé-M **Ciné-extra: Au nom du ciel**

19h30 TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Sacrée soirée**

21h00 Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Jeune cinéma**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**

21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Télé-sélection: La guerre de Jenny**

22h20 Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **Ciné-lune: Théâtre de sang**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h15 TV-5 **Sacrée soirée**

0h30 Télé-M **Ciné-lune: Les rescapés**

0h40 TV-5 **Jeune cinéma**

2h00 TV-5 **Radio France Internationale**

Dimanche 10 février

7h00 Télé-M **Vision mondiale**

7h30 CBWFT **Déclic**

7h35 CBWFT **Misha**

8h00 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Le monde à venir**

8h30 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
Télé-M **Punkie**

9h00 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**
Télé-M **Justice pour tous**

9h30 CBWFT **La bande à Ovide**
Télé-M **Sans détour**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT**Le jour du Seigneur:** Messe célébrée en la paroisse Saint-Pierre-Apôtre à Montréal par Mgr Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal.
Télé-M **En toute amitié**

10h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**

11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Ciné week-end: Les gagneurs**

12h00 CBWFT **Visions du monde**

12h12 TV-5 **L'Euroflash**

12h15 TV-5 **Flash Varicelle**

12h45 TV-5 **Le petit journal**

13h00 CBWFT **Cinéma: Haute société**
Télé-M **Ciné week-end: Le crime de la passion**

13h15 TV-5 **Scully rencontre**

13h45 TV-5 **Caractères**

14h45 CBWFT **Picasso**

15h00 Télé-M **Bugs Bunny**

15h15 TV-5 **Trente millions d'amis**

15h30 CBWFT **Court métrage**
Télé-M **Batman**

15h45 TV-5 **Journal télévisé de A2**

16h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Le décompte vidéo star**

16h30 Télé-M **Nature enjeu**
TV-5 **Génies en herbe**

17h00 CBWFT **La semaine verte**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **L'école des fans**

17h30 Télé-M **Docteur Doogie**

17h50 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Journal télévisé de la R.T.B.F.**

18h10 CBWFT **Découverte**

18h30 Télé-M **Ferland Nadeau en direct**
TV-5 **7 sur 7**

19h00 CBWFT **Star d'un soir**

19h30 TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Caractères**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches**
Télé-M **Cinéma: Le Mississippi brûle**

20h55 TV-5 **Cinérama**

21h35 CBWFT **Les beaux dimanches**

21h50 TV-5 **Modern Style: Les souvenirs de Paul Collaer**

22h05 CBWFT **Le téléjournal**

22h25 CBWFT **Scully rencontre**

22h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h50 Télé-M **Les sports**

23h00 Télé-M **Vision mondiale**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**

23h20 CBWFT **Politique provinciale**

23h30 CBWFT **Ciné-club: Hommage à Jean Renoir: La règle du jeu**

23h45 TV-5 **Caractères**

0h00 Télé-M **Mongrain de sel**

1h05 TV-5 **Cinérama**

2h00 TV-5 **Modern Style**

3h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 11 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h30 CBWFT **Première édition**

8h00 CBWFT **Cocologie**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**

11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**

11h30 CBWFT **Maritimes en direct**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Trois petits mots**

13h30 CBWFT **L'heure G**

14h12 TV-5 **L'Euroflash**

14h15 TV-5 **Paroles ontariennes**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**

14h45 TV-5 **Science en images**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Montagne**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Charivari**

17h35 TV-5 **La cuisine des anges**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Latitude sud**

19h00 CBWFT **La course Europe-Asie**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Expédition pêche: La pêche hivernale**

19h30 TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Comédie d'un soir**

20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Destination le monde**

21h55 CBWFT **La météo**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Dallas**

22h27 Télé-M **Météo**

22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

22h50 Télé-M **Mongrain de sel**

23h05 CBWFT **L'heure G**

23h15 TV-5 **Comédie d'un soir**

0h05 CBWFT **Cinéma: Casanova, un adolescent à Venise**

1h10 TV-5 **Destination**

1h55 TV-5 **Radio France Internationale**

Mardi 12 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h30 CBWFT **Première édition**

8h00 CBWFT **Cocologie**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**

11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**

11h30 CBWFT **Manigances**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Tout est bien qui finit bien**

13h30 CBWFT **L'heure G**

14h12 TV-5 **L'Euroflash**

14h15 TV-5 **Transitions**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**

14h45 TV-5 **Québec Inc.**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**

16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h30 CBWFT **Manigances**
Télé-M **Charivari**

17h35 TV-5 **La cuisine des anges**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **Envoyé spécial**

19h00 CBWFT **La cour en direct**

19h30 CBWFT **Super sans plomb**
Télé-M **La vie des gens riches e' célèbres**
TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Tous à la une**

20h00 CBWFT **Cormoran**
Télé-M **Le match de la vie**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h15 TV-5 **Ciel, mon mardi!**

21h25 CBWFT **Le point**

21h55 CBWFT **La météo**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du spor**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Metropolis**

22h27 Télé-M **Météo**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h50 Télé-M **Mongrain de sel**

23h05 CBWFT **L'heure G**

23h10 TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h55 TV-5 **Tous à la une**

0h05 CBWFT **Cinéma: L'homme d hautes plaines**

1h35 TV-5 **Ciel, mon mardi!**

3h30 TV-5 **Radio France Internation**

Mercredi 13 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h30 CBWFT **Première édition**

8h00 CBWFT **Cocologie**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**

11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**

11h30 CBWFT **Musicolore**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Une certaine façon d'aimer**

13h30 CBWFT **L'heure G**

14h12 TV-5 **L'Euroflash**

14h15 TV-5 **Gros méchant show: Les gros méchants voyageurs**

14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Claire Lamarche**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Sans détour**

16h30 CBWFT **Zorro**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h30 CBWFT **Il était une fois l'homme**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **La cuisine des anges**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Hockey:** Les Bruins de Boston visitent les Canadiens de Montréal.
TV-5 **Temps présent**

19h00 CBWFT **Les années coup de coeur**

19h30 CBWFT **Comment ça va?**
TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Petit écran grand roman**

20h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**

21h10 TV-5 **Les francofolies de Montréal**

21h16 Télé-M **L'après-match**

21h25 CBWFT **Le point**

21h40 TV-5 **Babel**

21h55 CBWFT **La météo**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Enjeux**

22h27 Télé-M **Météo**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h50 Télé-M **Mongrain de sel**

23h05 CBWFT **L'heure G**

23h10 TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h55 TV-5 **Petit écran grand roman**

0h05 CBWFT **Cinéma: Où est passée mon idole?**

1h30 TV-5 **Les francofolies de Montréal**

2h00 TV-5 **Babel**

3h30 TV-5 **Radio France Internationale**

Jeudi 14 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Cocologie**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Regards sur la nature**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Gabrielle**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Une journée avec...**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Nick, chasseur de têtes** (5e de 7)
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Le journal de l'histoire**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Carré vert**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femmes**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Carrières**
Télé-M **Charivari**
17h35 TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Un certain regard**
19h00 CBWFT **Le temps d'une paix**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
19h30 CBWFT **Le grand remous**
19h35 TV-5 **L'Euroflash**
19h40 TV-5 **Étoile palace**
20h00 CBWFT **Les filles de Caleb**
Télé-M **Claire Lamarche**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h10 TV-5 **Faut pas rêver**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Lance et compte**
TV-5 **Montagne**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h35 TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h20 TV-5 **Étoile palace**
23h50 Télé-M **Ciné-lune: La revanche de Porky**
0h05 CBWFT **Cinéma: Le grand escogriffe**
0h55 TV-5 **Faut pas rêver**
1h50 TV-5 **Montagne**
2h20 TV-5 **Radio France Internationale**

Vendredi 15 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Cocologie**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **La mer à voir**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Coeur à tout**
13h00 Télé-M **Chacun chez-soi**
13h30 CBWFT **L'heure G**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Débats**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Nick, chasseur de têtes** (6e de 6)
Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **Charivari**
17h35 TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé FR3**
18h30 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Sabres de Buffalo.
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **C'est à voir**
19h00 Télé-M **La vie en couleur**
19h30 Télé-M **Vie privée**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Latitude sud**
20h00 Télé-M **C'est votre histoire**
TV-5 **Expédition pêche: La pêche hivernale**
20h30 TV-5 **Du côté de chez Fred**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h20 TV-5 **Sentiers du monde**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **L'heure G**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Ciné-Lune: Luna**
23h05 CBWFT **Cinéma: La nuit avec Hortense**
23h15 TV-5 **Téléobjectif**
23h40 TV-5 **Téléobjectif**
0h10 TV-5 **Du côté de chez Fred**
1h00 TV-5 **Sentiers du monde**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Ciné-télé du 9 au 15 fév. 1991

Samedi 9 fév.

11h00 Télé-M **La croisière maudite**
Am. 1978. Drame d'horreur de B. Kessler avec Dirk Benedict, Frank Converse et John Forsythe. La présence d'un sarcophage égyptien provoque des incidents fâcheux à bord d'un navire de croisière.

12h00 CBWFT **Le prince et le pauvre**
Adaptation d'un conte de Mark Twain. Un prince et un pauvre échangent leur indentité.

13h00 Télé-M **Les premières armes**
Can. 1984. Drame psychologique de D. Owen avec Isabelle Mejias, Peter Spence et Peter Kastner. Les tribulations d'une adolescente qui décide avec son compagnon de se consacrer à la lutte anti-nucléaire.

19h00 Télé-M **Au nom du ciel**
Am. 1984. Comédie dramatique de M. Dinner avec Andrew McCarthy, Kevin Dillon et John Heard. En 1965, les tribulations de trois étudiants qui poursuivent leurs études dans un collège catholique aux méthodes sévères.

22h25 CBWFT **La guerre de Jenny**
É.-U. 1984. Drame réalisé par Steven Gethers. Avec Dyan Cannon, Elke Sommer et Robert Hardy. Durant la Seconde Guerre mondiale, une femme s'introduit dans un camp de prisonniers militaires pour récupérer son fils. (2e de 2).

22h30 Télé-M **Théâtre de sang**
G.-B. 1973. Drame d'horreur de D. Hickox avec Vincent Price, Diana Rigg et Ian Hendry. Après un suicide apparent, un acteur entreprend de tuer les critiques qui lui ont été défavorables.

0h30 Télé-M **Les rescapés**
Am. 1983. Comédie satirique de M. Ritchie avec Robin Williams, Walter Matthau et Jerry Reed. Après avoir réussi à désarmer un bandit lors d'un hold-up, un chômeur s'inscrit dans une société d'auto-défense.

Dimanche 10 fév.

11h00 Télé-M **Les gagneurs**
Am. 1974. Drame policier de M. Chomsky avec Robert Conrad, Don Stroud et Donna Mills. Deux plagistes de Miami cachent sous leurs occupations inoffensives des activités de voleurs de bijoux.

13h00 Télé-M **Le crime de la passion**
Am. 1986. Drame de moeurs de L. Elikann avec Richard Crenna, Karen Young et Sean McCann. Un professeur d'université en vient à tuer une jeune prostituée dont il s'est follement épris.

20h00 Télé-M **Le Mississippi brûle**
Am. 1988. Drame social de A. Parker avec Gene Hackman, Willem Dafoe et Frances McDormand. Durant l'été 1964, dans une région rurale du Mississippi, deux agents du FBI sont chargés d'enquêter sur la disparition de trois activistes qui militaient en faveur des droits civiques.

23h30 CBWFT **Hommage à Jean Renoir: La règle du jeu**
Fr. 1939. Drame réalisé par Jean Renoir. Avec Marcel Dalio, Roland Toutain et Mila Parely. Un riche châtelain veut rompre avec sa maîtresse pour garder sa femme, elle-même courtisée par un aviateur.

Lundi 11 fév.

12h30 Télé-M **Trois petits mots**
Am. 1950. Comédie musicale de R. Thorpe avec Fred Astaire, Red Skelton et Vera-Ellen. La carrière et les amours de deux compositeurs de chansons travaillant de concert.

0h05 CBWFT **Casanova, un adolescent à Venise**
It. 1969. Drame réalisé par Luigi Comencini. Avec Leonard Whiting, Maria Grazia Buccella et Lionel Stander. À Venise, au XVIIe siècle, un adolescent deviendra un séducteur cynique au contact de la société corrompue qui l'entoure.

Mardi 12 fév.

12h30 Télé-M **Tout est bien qui finit bien**
Am. 1983. Comédie sentimentale de N. Black avec John Schneider, Catherine Hicks et Ana Alicia. L'idylle d'un jeune chanteur avec une voisine d'appartement est compromise par l'attachement de chacun à un ancien compagnon de vie.

0h05 CBWFT **L'homme des hautes plaines**
É.-U. 1973. Western réalisé et interprété par Clint Eastwood. Avec Walter Barnes et Verna Bloom. Les gens d'un village offrent à un inconnu ce qu'il désire, s'il consent à les protéger d'un affrontement avec des bandits.

Mercredi 13 fév.

12h30 Télé-M **Une certaine façon d'aimer**
Am. 1970. Comédie de M. Stuart avec Elliott Gould, Brenda Vaccaro et Angel Tompkins. Un chirurgien a des aventures extra-conjugales qui amènent la ruine de son foyer.

0h05 CBWFT **Où est passée mon idole?**
E.-U. 1982. Comédie sentimentale réalisée par Richard Benjamin. Avec Peter O'Toole, Mark Lynn Baker et Jessica Harper. Un scripteur évoque l'année de ses débuts à la télévision et sa rencontre avec une grande star.

Jeudi 14 fév.

12h30 Télé-M **Gabrielle**
Can. 1979. Drame sentimental de L.L. Kent avec Claire Pimparé, Vincent Van Patten et Eddie Albert. À Montréal, en 1967, un étudiant américain a une liaison avec une Québécoise avant d'aller combattre au Vietnam.

23h50 Télé-M **La revanche de Porky**
Am. 1985. Comédie de J. Kormack avec Dan Monahan, Tony Ganios et Chuck Mitchell. Les membres d'une équipe de basket-ball d'un high school décident d'intervenir lorsqu'ils apprennent qu'un propriétaire de tripot exerce du chantage sur leur entraîneur.

0h05 CBWFT **Le grand escogriffe**
Fr. 1976. Comédie policière réalisée par Claude Pinoteau. Avec Yves Montand, Agostina Belli et Claude Brasseur. Un ancien comédien, qui en a marre de monter des pièces de Molière, décide de se reconvertir dans le kidnapping avec la complicité d'un jeune couple.

Vendredi 15 fév.

22h50 Télé-M **Luna**
It. 1979. Drame psychologique de B. Bertolucci avec Jill Clayburgh, Matthew Barry et Tomas Milian. Après la mort subite de son mari, une chanteuse d'opéra tente un rapprochement avec son fils adolescent.

23h05 CBWFT **La nuit avec Hortense**
Can. 1988. Drame sentimental réalisé par Jean Chabot. Avec Lothaire Bluteau, Carole Laure et Paul Hébert. Un jeune homme, déprimé à la suite d'un échec conjugal, décide de partir. La nuit avant son départ, il propose à une jeune femme une balade en bordure du fleuve.

Les coupures à Radio-Canada

Le fédéral a jusqu'au 27 mars pour se racheter

Le gouvernement fédéral a jusqu'au 27 mars pour renverser la vapeur dans le dossier des coupures à Radio-Canada

Dans le cadre d'une campagne nationale, les responsables manitobains du mouvement S.O.S. (Save our Station ou Sauvons notre station) ont lancé ce défi lors d'une conférence de presse le 5 février.

Des représentants de la Société franco-manitobaine, du Centre culturel franco-manitobain, du Festival du Voyageur et de la Société des communications du Manitoba étaient parmi plus d'une douzaine de groupes à assister au début de cette nouvelle étape baptisée Decision Day (pour le 27 mars).

S.O.S. demande à Radio-Canada de réserver dès maintenant 45 millions $ en programmation régionale pour l'an prochain.

L'autre souhait est de discuter de la question du mandat de Radio-Canada de fond en comble.

«Il ne faut pas remettre une décision de coupures entre les mains des administrateurs, croit René Piché, porte-parole francophone et président de la Société des communications du Manitoba. Les Canadiens doivent faire pression auprès des députés.»

La campagne, qui se veut non-partisane, a toujours comme président honoraire Ed Schreyer, l'ancien gouverneur général et premier ministre du Manitoba.

On estime que la campagne nationale contre les coupures à la Société d'État rejoint maintenant 25 organismes représentant 2,5 millions de Canadiens.

Yves CHARTRAND

Veilleux ne perd pas de temps!

À l'invitation de la Société franco-manitobaine, Presse-Ouest, la société éditrice du journal La Liberté, a envoyé, le 25 janvier, une lettre au président de Radio-Canada, Gérard Veilleux, afin de protester contre les coupures à la programmation régionale.

La réponse ne s'est pas faite attendre. Écrite le 30 janvier, elle a été reçue à La Liberté le 5 février. À la demi-page envoyée, Gérard Veilleux a répondu avec une lettre de deux pages dans laquelle il maintient que Radio-Canada a pris les bonnes décisions.

«Nous en sommes arrivés au point où nous n'avions plus d'autre choix que de chercher à préserver le rôle essentiel de la Société même si pour y arriver, nous devions sacrifier certains éléments positifs du service auquel nous avions habitué la population», explique-t-il en substance.

La page de





Salut!

Le 14 février prochain, ce sera le jour de la Saint-Valentin, fête de l'amour, fête des coeurs. Profitons-en pour dire à tous combien tu les aimes. Joyeuse Saint-Valentin!

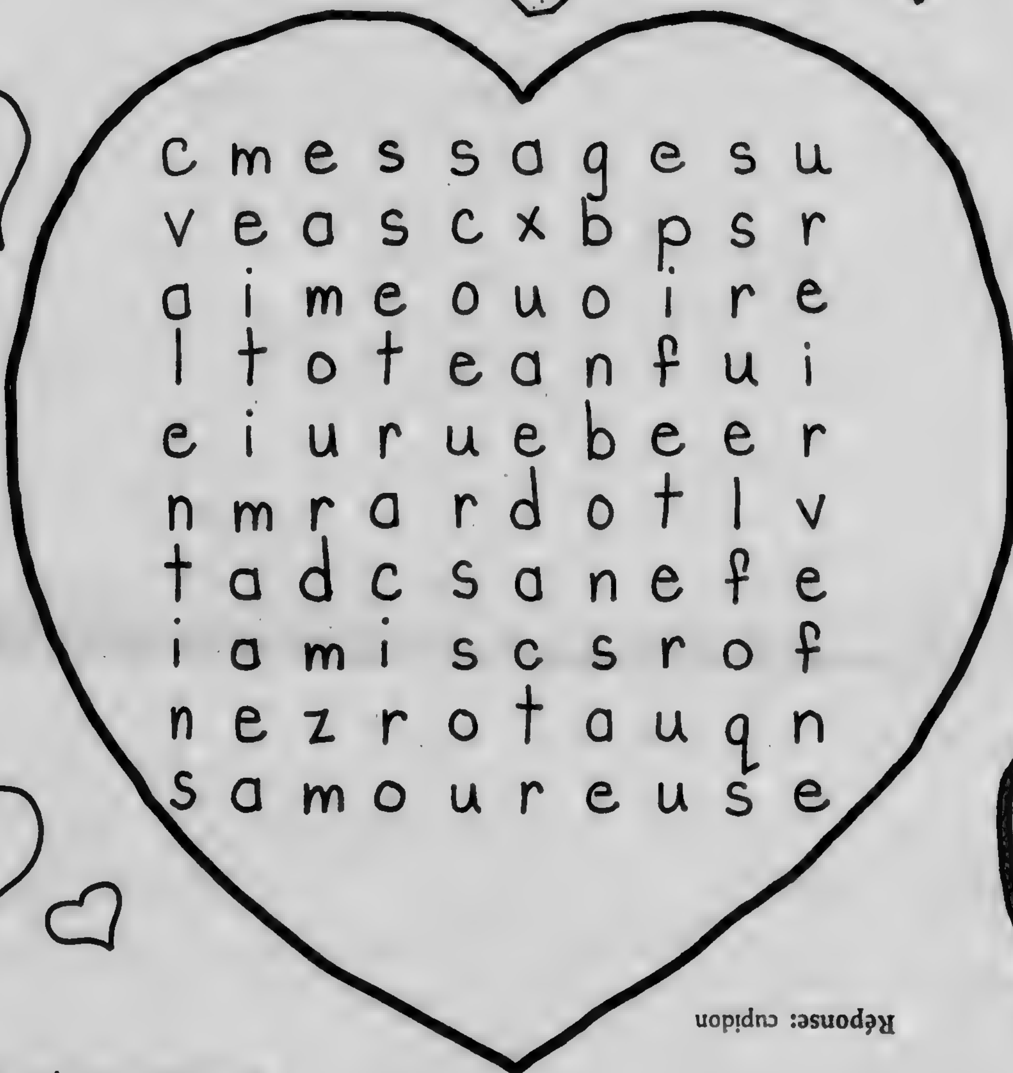
Bicolo



Amuse-toi à trouver le mot caché. C'est un ami de la Saint-Valentin.





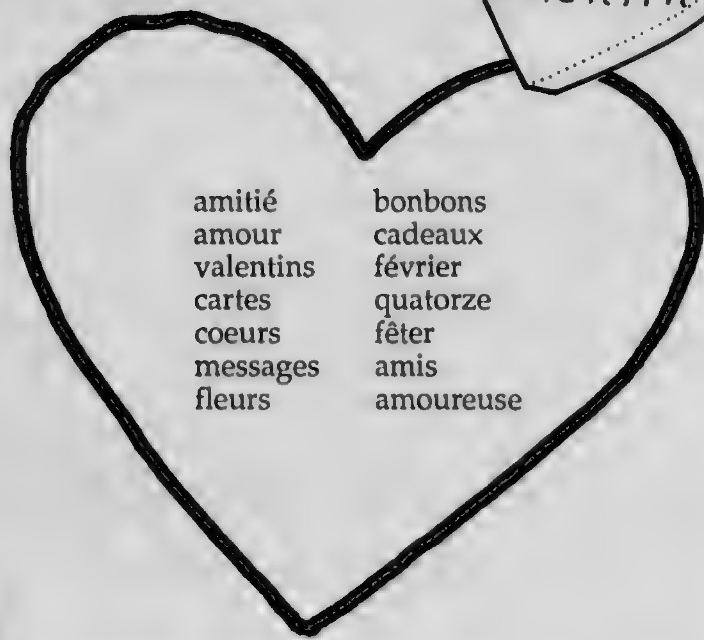


Réponse: cupidon



Qui a le plus gros coeur de Saint-Valentin?
La baleine bleue...
Son coeur est de la taille d'une petite auto.



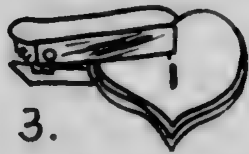


amitié	bonbons
amour	cadeaux
valentins	février
cartes	quatorze
coeurs	fêter
messages	amis
fleurs	amoureuse

1. Découpe trois coeurs rouges.

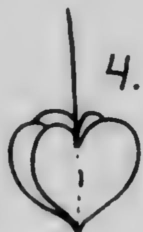


2. Place-les un par-dessus l'autre et plie-les en deux.



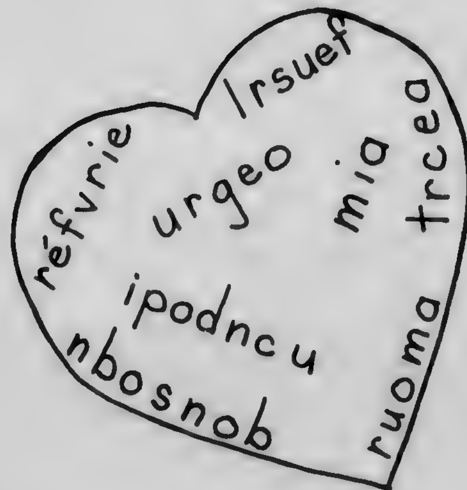
3. Pose une agrafe au milieu des coeurs avec l'agrafeuse.

4. Déplie les coeurs et attache-y une ficelle.

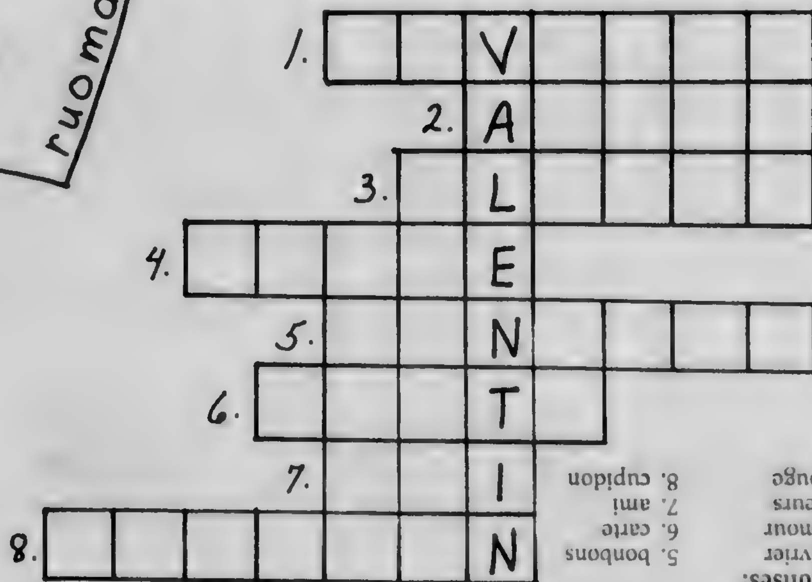




5. Décore ta salle de classe ou ta chambre.



Démêle les lettres des mots qui se trouvent dans le coeur. À partir du mot valentin, écris ces mots qui te font penser à cette fête.



Réponses:
1. février
2. amour
3. fleurs
4. rouge
5. bonbons
6. carte
7. ami
8. cupidon

Voici une recette de «coeurs sucrés» que tu pourras offrir à ceux que tu aimes.

Ce dont tu as besoin:

500 ml de farine
5 ml de bicarbonate de soude
une pincée de sel
50 ml de sucre blanc
75 ml de graisse végétale
125 ml de lait
50 ml de jus de citron
50 ml de cerises rouges coupées en morceaux

Ce qu'il faut faire:

1. Fais chauffer le four à 450°F.
2. Mélange la farine, le bicarbonate de soude, le sel et le sucre. Ajoute la graisse végétale et défais-la avec une fourchette, en morceaux de la grosseur d'un pois.
3. Mélange le jus de citron et le lait et verse le tout dans le mélange de farine. Ajoute les cerises et remue juste assez pour mélanger les ingrédients.
4. Saupoudre un peu de farine sur une surface propre. Déposes-y la pâte et pétris-la 5 fois. (Pour pétrir, donne un coup dans la pâte et plie-la.)
5. Étends la pâte jusqu'à ce qu'elle ait 1 cm d'épaisseur, puis découpe des coeurs avec un emporte-pièce.
6. Place les coeurs sur une plaque à biscuits et fais-les cuire pendant environ 10 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Laisse refroidir et décore-les à ton goût.





Communiqué n° 450

La Division scolaire de Saint-Vital aura besoin d'**instituteurs bilingues** (français/anglais) qui s'intéressent à travailler dans des écoles d'immersion pour l'année scolaire 1990-1991.
La Division prévoit des ouvertures à tous les niveaux: maternelle à la douzième année.

Qualifications:
- une maîtrise de l'anglais et du français (oral/écrit)
- un brevet d'enseignement
- une appréciation et un engagement à la philosophie d'immersion française.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae tout en indiquant le numéro du communiqué au:

Ressources humaines
Division scolaire de Saint-Vital
900, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3

Saint-Vital est une division scolaire «non-fumeur».



La relance du couple

Communiqué

Mini-relance

Le 24 février 1991
de 10h à 14h au sous-sol de la Cathédrale

Animateur: Gilles Beaudry, csv

Du spécial: un panel avec représentants —
d'un couple traditionnel
d'une famille reconstituée
d'un parent monoparental

Pour les adolescents: les fréquentations

Animatrice: Joanne Lambert

Pour plus d'information:

Denise Robidoux: 257-0905
Suzanne Ritchot: 1-422-8043

La chronique religieuse

Le temps du Carême

A l'approche du Carême qui débute cette année le mercredi 13 février, voici des extraits du message du Pape Jean-Paul II intitulé Ce que vous faites aux autres, c'est à moi que vous le faites.

La grande encyclique de Léon XIII, Rerum novarum, dont nous célébrons le centenaire, a ouvert un nouveau chapitre de la doctrine sociale de l'Église.

Or, dans cet enseignement, revient inlassablement l'invitation à un engagement solidaire pour vaincre la pauvreté et le sous-développement dont souffrent des millions de personnes.

Les biens de la création sont destinés à tous; et pourtant, aujourd'hui encore, une grande partie de l'humanité supporte le poids intolérable de la misère.

Dans une telle situation, il faut une charité et une solidarité vécues afin de faire comprendre combien il est urgent d'oeuvrer pour le bien des autres et d'être prêt à perdre sa vie - au sens évangélique - pour servir les autres au lieu de les opprimer par intérêt personnel.

En ce temps de Carême, il serait bon de méditer la parabole du mauvais riche et de Lazare. Tous sont appelés à participer au banquet où sont offerts les biens de la vie, cependant beaucoup se trouvent encore à la porte comme Lazare, tandis que les chiens venaient lécher ses plaies.

Si nous ne voulons rien savoir de la multitude des personnes qui sont privées non seulement du minimum vital, mais encore de tout espoir d'un avenir meilleur, nous devenons semblables au mauvais riche qui ne veut pas voir le pauvre Lazare.

Nous devons donc avoir bien présente à l'esprit la misère atroce qui frappe durement tant de régions du monde.

Comment l'histoire jugerait-elle une génération qui a tous les moyens de nourrir la population de la planète et qui refuserait de le faire?

Quel désert serait un monde où la misère ne rencontrerait pas l'amour qui donne à vivre?

Que ce Carême nous aide à mieux en prendre conscience et à nous engager généreusement en faveur de nos frères et soeurs!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (5$ ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). *(Les prix n'incluent pas la TPS.)*

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

HOMME À TOUT FAIRE: Réparations, peinture, électricité, plomberie, etc. Composez le 233-3753.
668-

NOUVEAUX SERVICES DU JARDIN DE SAINT-LÉON 1991: A) Camionette disponible pour déménager meubles et vidanges; B) Coupe d'arbres indésirables et enlèvement de déchets; C) Service d'entretien de cours et parterres durant l'été; D) Vente de plants (bedding plants) ce printemps au marché de légumes rue St. Mary's. 233-5618 Denis.
566-

À DONNER: beau chat noir et blanc, à cause d'allergie. Nous cherchons une famille pour notre chat dégriffé, doux, aimable. 222-1721.
682-

Recherche

RECHERCHE: homme ou femme pour faire le ménage. Salaire à négocier, environ 8$. Composez le 222-1721.
681-

À vendre

SAINT-ADOLPHE: grand lot, 5 acres — 300 pieds de bordure sur la rivière, beaux arbres. Prix seulement 41 500$. Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
647-

À VENDRE: appareil photo 35mm Pentax avec objectifs 52mm et zoom 70-210 en parfait état. 200$. Blender Phillips, 14 vitesses, 25$. Machine à ski (exerciseur) presque neuf, marque CCM, 100$. Tél.: 255-5336 après 10h30.
676-

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface, 4 chambres à coucher, 1 1/2 étages, lave-vaisselle, broyeur des déchets, air climatisé, aspirateur central, garage séparé avec porte électrique. Endroit tranquille. 83 500$. 237-1344.
675-

AGNEAU du Manitoba à vendre. Coupé et emballé, prêt pour le congélateur. Composez le 269-3766 (le soir).
674-

À louer

À LOUER: garçonnière meublée. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14h.
663-

À LOUER: rue Des Meurons, espace commercial de 600 pieds. Salle de bain, eau, chauffage, air climatisé. 269-1178 ou 235-1150.
670-

À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher, rue Des Meurons, buanderie, entrepôt, grand balcon. Eau, chauffage et air climatisé. 269-1178 ou 235-1150.
671-

À LOUER: Saint-Boniface, bungalow de 2 chambres à coucher, sous-sol complet. 450$ plus services. Paul 955-1508 ou 233-2171.
678-

À LOUER: 144, rue Kitson, maison de deux chambres à coucher, sous-sol fini, laveuse, sécheuse, réfrigérateur, poêle. 525$/mois plus services, pour le 1er mars. Tél.: 256-5734 ou 233-0325.
677-

À LOUER: petit appartement moderne d'une chambre à coucher. Disponible le 1er mars. 380$. 170, promenade Enfield. Composez le 233-2072.
679-

À LOUER: Saint-Boniface, 543, rue Des Meurons. 495$/mois pour le 1er mars. Un appartement de 2 chambres à coucher, lave-vaisselle, air climatisé, réfrigérateur, poêle, eau et stationnement inclus. Gratuit durant février. Composez le 235-1392.
684-

À LOUER: Chalet Sainte-Agathe, appartements simples pour aîné(e)s ou personnes tranquilles. Pour renseignements veuillez communiquer avec Thérèse Dumesnil au 1-882-2269.
683-

À LOUER: rue Aulneau et Hamel, disponible immédiatement. Appartement de 2 pièces, entièrement rénové. Entrée privée au rez-de-chaussée, très tranquille, arrêt d'autobus et Collège à deux pas, centre-ville 5 minutes. Stationnement avec prise et tous les services inclus. Composez le 233-7652.
680-

QUIZ

Chocolat que c'est bon!



QUESTIONS

1. Qui est le premier Européen à avoir goûté au chocolat?

2. Qu'est-ce que le cacaoyer?

3. Comment Cortés put-il se servir du chocolat pour acquérir de l'or?

4. Quand le cacao fut-il introduit en Europe?

5. Comment obtient-on le chocolat à partir du cacao?

6. Où et quand a été fondée la première fabrique de tablettes de chocolat?

7. Qui a inventé le chocolat au lait fondant?

8. Où se trouve la plus grosse mouleuse de chocolat?

9. Qui sont les plus gros mangeurs de chocolat?

10. Quelle est la valeur nutritive du chocolat?

RÉPONSES

1. Lors de son 4e voyage vers les Indes (1502-1504), Christophe Colomb arrive près de l'île de Guanaja au large du Honduras, où un chef lui offre des cadeaux, dont une sorte d'amande brune avec laquelle il préparait une boisson prestigieuse. Colomb y goûta et devint le premier Européen à boire du chocolat.

2. Le cacaoyer est un arbre de 4 à 10 m qu'on trouve en Amérique du Sud et en Afrique. Son fruit, nommé cabosse, ressemble à un gros melon orange, rouge ou mauve et contient de 30 à 60 fèves de cacao.

3. En 1519, l'explorateur Cortés débarqua au Mexique dans l'empire aztèque où il découvrit une plantation de 2 000 pi² de cacaoyers. Pour les Aztèques, les fèves de cacao servaient de monnaie et le «tchotcholatl» qu'on en tirait était la boisson des dieux. Les Aztèques virent en Cortés un dieu disparu dont ils attendaient le retour, ce qui permit à l'Espagnol d'avoir un grand ascendant sur les Aztèques et d'utiliser les fèves de cacao pour acheter de l'or.

4. Colomb puis Cortés en ramenèrent en Europe. Les Aztèques broyaient le cacao, y ajoutaient du piment en poudre, du poivre, du gingembre, du roucou et du miel, qu'ils faisaient bouillir. Des moines espagnols se penchèrent sur le problème du cacao et en le mélangeant à du sucre et de la vanille au lieu de piment et de poivre, ils obtinrent une délicieuse boisson au chocolat. En Espagne, le chocolat devint la boisson de l'aristocratie et des religieux et se répandit très lentement dans les autres pays européens.

5. Les fèves de cacao sont nettoyées, torréfiées, concassées et broyées en une pâte fluide. On ajoute du sucre et du beurre de cacao (et du lait en poudre pour le chocolat au lait) puis on procède au conchage, brassage intensif très important dans le résultat final. Le chocolat est ensuite amené à une température qui permet une bonne cristallisation, avant d'être moulé.

6. Elle a été fondée en Suisse en 1819 par un nommé Cailler.

7. Les Suisses Daniel Peter et Henri Nestlé, en 1876.

8. À Perpignan en France. Elle fabrique 55 000 tablettes de chocolat à l'heure!

9. Les Suisses! Ils consomment annuellement 11 kilos de chocolat par personne.

10. Le chocolat contient des vitamines B1, B2, PP, du potassium, du magnésium, du fer et du calcium. Il est digeste car les graisses du cacao contiennent 39% d'acides gras non saturés. Il est énergétique grâce à sa haute teneur en glucides et en lipides, mais il est aussi très calorique: 500 calories/100 g. À la fin de ses jours, Voltaire, qui mourut à 84 ans, ne jurait que par le chocolat: il ne consommait «depuis cinq heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, pas autre chose qu'une douzaine de tasses de chocolat»!

Sylviane LANTHIER

RECETTES

Chou au saumon en cigares

En électro-ménager, le four à micro-ondes est peut-être l'avènement du siècle depuis le réfrigérateur. Il demande relativement peu d'espace, ne consomme pas trop d'énergie, se nettoie bien et travaille vite. Autant d'atouts très appréciés des utilisateurs, surtout ceux de saumon en conserve du Pacifique.



Le four à micro-ondes et le saumon font équipe.

Chou au saumon en cigares

2 boîtes (213 g/7 1/2 oz ch.) de saumon
** 8 grandes feuilles de chou, côte du centre enlevée*
1 boîte (133 mL/8 oz) chataignes d'eau, hachées
1 tasse (250 mL) fèves germées
1/2 tasse (125 mL) champignons hachés
1/4 tasse (50 mL) céleri haché
1/4 tasse (50 mL) oignon vert haché
1/4 tasse (50 mL) poivron rouge haché
3 c. table (45 mL) sauce soja, divisée
2 c. thé (10 mL) bouillon de poulet en poudre
1/4 c. thé (1 mL) poivre
1/8 c. thé (0,5 mL) poudre d'ail
1 c. table (15 mL) fécule de maïs

Égoutter le jus du saumon dans une tasse à mesurer de 500 mL (2 tasses) en verre et mettre de côté. Dans un plat à four de 30 x 20 x 5 cm (12 x 8 x 2") placer les feuilles de chou dans le four. Couvrir et cuire, à l'intensité maximum, environ 5 minutes, pour les rendre maniables. Pendant ce temps, émietter le saumon dans un grand bol, y compris les arêtes, broyées. Ajouter les six légumes. Assaisonner de 30 mL (2 c. table) de sauce soja et du bouillon de poulet en poudre. Saler et poivrer. Incorporer délicatement.

Faire se chevaucher les bords coupés des feuilles de chou et garnir la base de chacune d'environ 125 mL (1/2 tasse) de la préparation au saumon. Replier les bords des feuilles et rouler pour enfermer la farce. Disposer les cigares, replis en dessous, autour du bord du plat, laissant le centre vide. Couvrir et cuire à l'intensité maximum environ 6 minutes (le chou doit devenir tendre).

Pendant ce temps, incorporer en brassant la fécule de maïs et la cuillerée de sauce soja restante (15 mL) dans le jus du saumon. Quand les cigares de chou sont cuits, égoutter leur jus de cuisson dans la tasse de verre où se trouve la préparation jus, fécule et sauce sojs. Mettre la tasse au four et l'y laisser 5 minutes (toujours à la plus haute intensité) ou le temps nécessaire pour que la sauce épaississe brassant deux fois pendant ce temps de cuisson. Verser cette sauce sur les cigares de chou farci et servir.

** Pour effeuiller le chou, le placer tout entier au four micro-ondes, à l'intensité maximum, 5 minutes ou assez longtemps pour enlever le nombre de feuilles désiré. Réfrigérer le reste du chou pour un autre usage. Découper un V à la base de chaque feuille pour détacher la grosse côte dure.*

**** Recette testée dans un four de 700 watts.*

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8370
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

AVOCATS-NOTAIRES

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	957-0050
Winnipeg (Manitoba)	Télécopieur:
R3C 4G1	957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

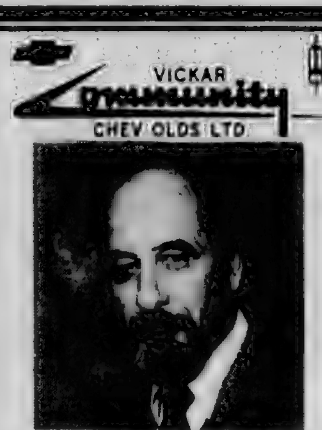
Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423

VICKAR Community CHEV OLDS LTD

Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8
Tél.: 661-8391

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St-Pierre
Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers &Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •
Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.

2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT *Comptables agréés*

ASSOCIÉS:
Lucien Guenette, C.A.
Arthur Chaput, C.A.
Gilles Chaput, C.A.
André Blondeau, C.A.

ADJOINTS:
Maurice Morissette, C.A.
Raymond Desrochers, C.A.
Richard Senez, C.A.
Russell Paradoski, C.A.
James Doer, C.A.
Gérald Schaubroeck, C.A.
Paul Prenovault, C.A.
Maurice Fillion, C.A.

BDO WARD MALLETTE *Conseillers en administration*

ASSOCIÉS:
Charles Gagné, M.P.A.
Georges Picton, C.G.A.

ADJOINTS:
Elizabeth Sweatman, M.C.P.
Rachel Massicotte

262, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T7
Téléphone: (204) 233-8593 Téléfax: (204) 237-0134


ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Vos courtiers:
Claude Forest
Michèle Gosselin
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.



Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS




Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

AGENTS D'IMMEUBLES


L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

DOSSIER SPÉCIAL: Pourquoi la guerre? Pages 2 et 3.

Le Journal des jeunes

Volume 2, nº 11, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 1er au 14 février 1991

Editorial

Pourquoi la guerre?

Certains vous diront que la guerre déclenchée le 16 janvier dernier dans le golfe Persique a pour principal objectif de libérer un pays indépendant, le Koweït, de la domination d'une puissance étrangère, l'Irak.

D'autres affirmeront plutôt que le pétrole, élément indispensable de l'économie mondiale, est la motivation réelle des 28 pays qui sont partis en croisade contre le dangereux Saddam Hussein.

Il y a sans doute un peu des deux. Et bien d'autres raisons encore. Quoi qu'il en soit, une guerre ne peut pas naître uniquement de la volonté d'un seul homme, si fou soit-il.

Le conflit n'éclate que si certains ingrédients politiques, économiques et historiques sont réunis. Le Journal des jeunes vous propose cette semaine, dans ce numéro exceptionnel, de les découvrir.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Cartes: Gilbert Painchaud

Production graphique: La Liberté

Bande dessinée: Thérèse Pilotte-Bartel et Pierre Lavoie

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

Guerre du Golfe



Cinq militaires canadiens en action. Derrière, les CF-18 prêts a décoller.

Photo: Presse canadienne

Le poids du Canada

1. Pourquoi le Canada participe-t-il à la guerre contre l'Irak?

Huit jours seulement après l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990, le Canada a envoyé des bateaux de guerre dans le golfe Persique pour faire pression sur l'Irak.

Le 29 novembre 1990, le Canada a dit oui à l'engagement de l'Organisation des Nations unies (ONU) de chasser les Irakiens du Koweït «par tous les moyens», y compris la guerre, si l'Irak ne retirait pas ses troupes avant le 15 janvier.

Il n'est donc pas surprenant que le Canada ait décidé de s'engager dans la guerre lorsqu'elle a commencé le 16 janvier. L'objectif du combat est, selon le premier ministre Brian Mulroney, de rendre leur liberté aux Koweïtiens et d'obliger l'Irak à respecter le droit international défendu par l'ONU.

2. Les forces canadiennes dans le Golfe peuvent-elles faire une différence?

Il faut d'abord préciser que le gouvernement canadien n'a pas envoyé de fantassins (soldats à pied) dans le golfe Persique, mais seulement des marins et des aviateurs.

Les forces canadiennes comptent 1 830 soldats environ, trois bateaux de guerre, et 24 avions-chasseurs CF-18. C'est très peu par rapport aux autres pays qui participent à la guerre contre l'Irak. l'Arabie saoudite, par exemple, dispose de 55 500 soldats. Seuls le Sénégal, le Niger, la Tchécoslovaquie, le Honduras et l'Argentine ont envoyé moins de soldats que le Canada.

L'apport principal du Canada, ce sont ses avions-chasseurs, basés à Qatar. Leur rôle consiste, lors d'une attaque aérienne, à éliminer les avions irakiens dans le ciel pour permettre aux avions bombardiers des autres pays alliés de lâcher leurs bombes sur les cibles irakiennes.

Les forces en présence dans le golfe Persique

	ÉTATS-UNIS et leurs alliés (1)	IRAK
Troupes:	676 000	580 000
Tanks:	3 600	4 200
Avions:	1700	513
Bateaux:	150	0

(1) Grande-Bretagne, France, Canada, Turquie, Égypte, Syrie, Maroc, Pakistan, Arabie saoudite, Koweït, États du Golfe, Bangladesh, Sénégal

3. Le gouvernement va-t-il envoyer d'autres soldats ou du matériel militaire supplémentaire dans le golfe Persique?

Probablement pas, car le Canada ne possède qu'une petite armée peu adaptée aux combats dans le désert. Le gouvernement canadien s'est cependant engagé à installer sur place un hôpital avec 500 employés pour soigner les blessés.

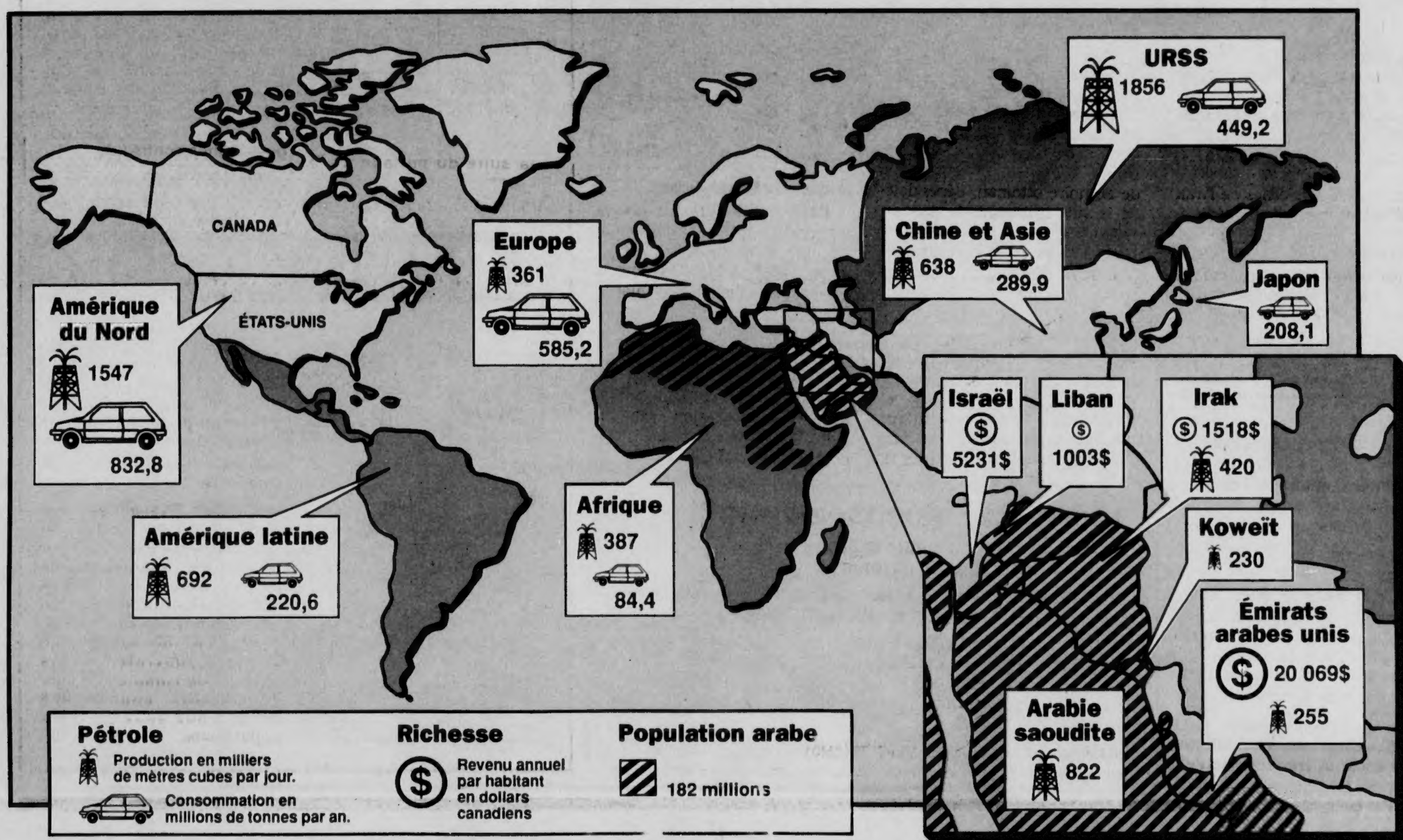
4. La guerre du Golfe peut-elle atteindre la population canadienne?

Pas directement. Les missiles Scud, une des principales armes des Irakiens, ont un rayon d'action maximum de 650 km. Or, le Canada est situé à une distance de plus de 9 000 km de l'Irak.

En revanche, le gouvernement irakien peut envoyer des terroristes pour poser des bombes dans des lieux publics. De telles actions se sont déjà produites dans d'autres pays.

Pourquoi la guerre?

DOSSIER



L'économie en désordre

«La libération du Koweït a commencé». C'est par ces mots que le président des États-Unis, George Bush, a annoncé le début de la guerre contre l'Irak le 16 janvier dernier.

Les États-Unis ne sont pas tout seuls dans cette guerre. Ils sont soutenus par l'Organisation des Nations unies (ONU), qui regroupe la quasi-totalité des pays du monde. Ils sont aussi aidés militairement par 27 pays, dont le Canada.

Pourquoi autant de pays ont-ils réagi aussi rapidement et aussi fortement à l'invasion, le 2 août dernier, d'un petit pays comme le Koweït?

L'une des principales raisons est le pétrole. Le Koweït est un petit pays, c'est vrai, mais c'est aussi un pays très riche qui possède 10% des réserves de pétrole dans le monde.

Les pays occidentaux (Amérique du Nord, Japon, Europe) n'ont pas intérêt à ce que le président irakien, Saddam Hussein, contrôle tout ce pétrole dont ils ont absolument besoin pour faire fonctionner leur économie.

Les États pétroliers du golfe Persique se sont également engagés militairement contre l'Irak parce qu'ils ne veulent pas subir le même sort que le Koweït. L'Arabie saoudite était particulièrement menacée. Si Saddam Hussein l'avait envahie, il serait devenu maître de 40% des réserves mondiales de pétrole.


Photo: Presse canadienne

Des *Marines* américains s'exercent dans le désert.

Isolé internationalement, Saddam Hussein semble en revanche plutôt soutenu par sa population. Les quelque 18 millions d'Irakiens ne sont pas mécontents d'avoir mis la main sur un pays qui, malgré son petit nombre d'habitants (deux millions), produit presque autant de richesses que l'Irak.

Le président irakien est également très populaire dans une grande partie de la population arabe du Moyen-Orient. Beaucoup voient en lui le «héros des pauvres», engagé dans un combat contre les petits États pétroliers extrêmement riches et alliés à l'Occident, tel le Koweït.

La carte du haut montre bien l'inégalité économique entre les différents pays. Peu peuplés mais très riches, les petits États pétroliers comme le Qatar et les Émirats arabes unis ont un revenu annuel par habitant 15 ou 20 fois plus élevé que celui de l'Irak ou du Liban.

A l'intérieur même des États pétroliers, la richesse est répartie de façon très inégale. Les nationaux (les gens qui sont nés dans le pays) sont si riches qu'ils n'ont souvent même pas besoin de travailler. Exemple: au Koweït, en 1985, seuls 18,6% des nationaux travaillaient. Les autres se contentaient de vivre de leurs rentes pétrolières.

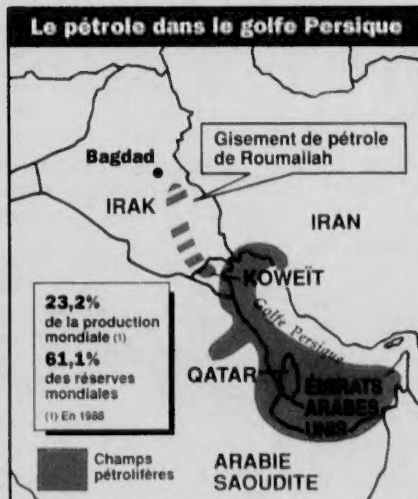
Les emplois sont occupés par des travailleurs immigrés, la plupart du temps originaires d'Asie et de pays arabes pauvres. A Qatar, ces étrangers représentent 70% de la population, et dans les Émirats arabes unis, de 80 à 90%. Saddam Hussein espère bien pouvoir compter sur le soutien de ces immigrés arabes le moment venu.

Le carburant de la guerre

Le pétrole, si abondant dans le golfe Persique, est à l'origine du conflit qui oppose aujourd'hui l'Irak aux États-Unis et à leurs alliés.

Les Irakiens affirment qu'ils ont envahi le Koweït parce que ce dernier leur volait du pétrole en puisant excessivement dans le gisement de Roumaïlah, situé entre les deux pays.

L'Irak reprochait également au Koweït de produire beaucoup plus de pétrole que le montant fixé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).



Cette surproduction a eu pour conséquence de faire baisser les prix, provoquant la colère des Irakiens qui tirent la majorité de leurs revenus de la vente du pétrole.

En réalité, le président irakien, Saddam Hussein, a envahi le Koweït parce qu'il a besoin de beaucoup d'argent. Il doit réparer les dégâts causés par la guerre avec l'Iran (1980-1988) et entretenir son immense armée, la cinquième du monde.

Un cocktail explosif: nationalisme et religion

DOSSIER

La guerre du golfe Persique n'a pas que des causes économiques. Elle puise aussi ses sources dans l'histoire très mouvementée du Moyen-Orient.

En regardant attentivement la carte du golfe Persique, on s'aperçoit que le Koweït se présente comme une espèce de «bouchon» entre l'Irak et le Golfe. Ce n'est pas un hasard. Les frontières du Koweït, comme d'ailleurs celles de l'Irak et d'autres pays de la région, ont été tracées par les anciennes puissances coloniales européennes en fonction de leurs intérêts économiques et politiques.

Les Britanniques et les Français ont commencé à s'intéresser au golfe Persique dès la fin des années 1700. A cette époque, la région du Golfe faisait partie de l'Empire ottoman (1300-1920), un gigantesque ensemble dominé par les Turcs et s'étendant de l'Europe au Moyen-Orient.

Lorsque l'Empire ottoman a commencé à se désintégrer, à la fin des années 1800, les Britanniques et les Français en ont profité pour prendre le contrôle de plusieurs territoires. Le Koweït et l'Irak sont ainsi passés sous la domination de la Grande-Bretagne.

En 1922, les Britanniques ont tracé la frontière actuelle du Koweït, qui leur garantissait un vaste débouché sur le golfe Persique au détriment de l'Irak.





L'Irak a plusieurs fois tenté par la suite de récupérer le territoire koweïtien qui, à l'époque de l'Empire ottoman, dépendait de la ville irakienne de Bassorah. L'invasion du 2 août dernier n'est donc que la continuation d'une querelle déjà ancienne.

La stratégie du président irakien, Saddam Hussein, est de convaincre les populations arabes du golfe Persique que la guerre actuelle est un nouvel épisode du vieux conflit qui oppose depuis plus de 100 ans l'Occident colonisateur aux peuples du Moyen-Orient.

Bien qu'il soit lui-même athée (il ne croit pas en Dieu), Saddam Hussein s'efforce également d'apparaître comme le défenseur de l'islam (la majorité des Arabes sont musulmans) face à l'agression des pays non islamiques comme les États-Unis.

Son objectif est d'entraîner avec lui la population arabe du golfe Persique dans la guerre contre les «envahisseurs».

Qu'en pensez-vous?

Êtes-vous pour ou contre la guerre dans le golfe Persique, et pour quelles raisons?

Envoyez-nous vos réponses **avant le 18 février** à l'adresse qui suit en indiquant votre nom et votre lieu de résidence:

Le Journal des jeunes
Case postale 47007
276, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3G9

Télécopie: (204) 231-1998. Minet: 7346M01

Israël dans la ligne de mire

L'État d'Israël, le seul pays au monde dont la majorité de la population appartient à la religion juive, est au coeur du conflit entre l'Irak et la coalition internationale menée par les États-Unis.

Israël a vu le jour en 1948 à la suite du partage de la Palestine entre Juifs et Arabes. Les Arabes, qui n'ont jamais accepté la création d'un État juif sur leur territoire, ont aussitôt déclaré la guerre à Israël, qui est sorti vainqueur du conflit.



Trois autres guerres israélo-arabes ont eu lieu par la suite: en 1956, en 1967 (guerre des six jours) et en 1973 (guerre du Kippour). Chaque fois, l'État d'Israël a remporté brillamment la victoire, ce qui a augmenté la colère des pays arabes contre lui.

En 1967, Israël a profité de sa victoire pour élargir ses frontières en annexant des territoires appartenant aux Arabes, malgré l'opposition de l'Organisation des Nations unis (ONU).

Dès le début de la guerre du Golfe, le président de l'Irak, Saddam Hussein, a cherché à impliquer Israël dans le conflit. L'armée irakienne a lancé plusieurs missiles Scud sur la ville de Tel-Aviv pour provoquer les Israéliens.

Saddam Hussein est persuadé que l'entrée d'Israël dans la guerre est le meilleur moyen de rassembler les Arabes autour de lui. Les gouvernements arabes qui soutiennent les États-Unis, comme l'Arabie saoudite ou l'Égypte, devraient alors changer de camp ou risquer d'apparaître comme des traîtres aux yeux de leurs populations.

L'actualité dans le MONDE

La mer victime de la guerre

La plus grande marée noire de tous les temps est en train de se produire dans le golfe Persique, où des millions de tonnes de pétrole se sont déversés depuis au moins le 23 janvier.

Le gouvernement irakien a accusé les États-Unis d'avoir créé cette catastrophe écologique en bombardant deux pétroliers irakiens. Mais il est plus probable que la marée noire est l'oeuvre des Irakiens eux-mêmes. La majorité du pétrole semble en effet provenir d'un réservoir situé sur la côte du Koweït.


Photo: Presse canadienne
Le nettoyage des oiseaux pollués.

L'un des objectifs du gouvernement irakien est d'empêcher un débarquement au Koweït des Américains et de leurs alliés, grâce à cette gigantesque nappe de pétrole de 15 km de long sur 3 km de large. Certains experts craignent même que les Irakiens mettent le feu au pétrole, ce qui entraînerait probablement une catastrophe écologique sans précédent.

Les aventuriers du ballon perdu

Deux aventuriers ont effectué la première traversée de l'océan Pacifique en ballon à air chaud dans un temps record de 38 heures.

Richard Branson et Per Linstrand avaient prévu d'accomplir le voyage en 70 heures. Mais peu de temps après avoir quitté le Japon à bord de leur ballon, ils se sont aperçus qu'ils avaient embarqué par erreur une bouteille de gaz propane vide et qu'ils n'auraient donc pas assez de carburant.

«En calculant rapidement, on n'avait aucune chance d'arriver en Amérique du Nord à moins d'atteindre une vitesse de 170 miles/h (274 km/h)», explique Richard Branson.

«Il fallait qu'on fasse le voyage en 35 ou 40 heures au lieu de 70. Alors on a volé très haut dans le jet-stream (un courant d'air très rapide) et on l'a fait en 38 heures.»

Après avoir parcouru plus de 10 000 km à une vitesse atteignant parfois 320 km/h, le ballon s'est posé en plein blizzard près de Lac-la-Martre, une petite communauté isolée dans les Territoires du Nord-Ouest (Canada).

L'actualité au CANADA

Un casque qui tombe bien

Des chercheurs de North York, en Ontario, ont créé un nouveau casque médical destiné à protéger les enfants qui ont des problèmes d'équilibre.

Les enfants qui souffrent de cette maladie ont tendance à tomber très souvent au cours de la journée, la plupart du temps sur le front ou derrière la tête. Ces chutes entraînent des blessures aux dents, à la mâchoire, et au-dessus des yeux.

Le nouveau casque protecteur est utilisable à partir de six ans jusqu'à l'adolescence (il y a deux tailles disponibles). Les inventeurs ont pris soin de lui donner l'aspect d'un casque de hockey ou de football pour que les jeunes se sentent plus à l'aise de le porter au milieu de leurs camarades.

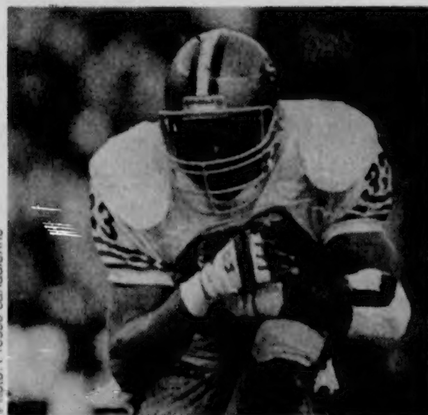

Photo: Presse canadienne
Presque aussi beau que le casque des 49'ers de San Francisco.


Photo: Presse canadienne
Cet heureux cueilleur de raisin ignore qu'il porte peut-être une drôle de bête sur son épaule.

Des araignées dans le raisin

Plusieurs habitants des Provinces maritimes (à l'est du Canada) ont eu la désagréable surprise de découvrir des araignées venimeuses dans des grappes de raisin originaires de la Californie.

Onze «veuves noires», des araignées dont la piqûre peut être mortelle, ont ainsi fait leur apparition depuis le mois de décembre dans plusieurs cuisines du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

On suppose que les araignées étaient cachées parmi les grains au moment de la cueillette. La compagnie qui vend les raisins a aussitôt récupéré toutes les grappes pour les détruire.

La page détente



Photo: Presse canadienne

Histoires de bêtes

Répondez par vrai ou faux

1. Le bec du pivert frappe un arbre à la vitesse de 2 100 km/h.
2. Les mamans éléphants peuvent porter leur bébé dans leur ventre pendant 15 mois.
3. La marmotte (un rongeur) dort huit mois de suite sans se réveiller.
4. Le scorpion peut rester sans manger pendant trois ans.
5. Les serpents sont sourds.
6. Le paresseux (un animal de l'Amérique du Sud) dort 16 heures par jour.

Les sources d'énergie

1. Quel est le pays qui consomme le plus d'énergie dans le monde?

❑ A. Les États-Unis

❑ B. Le Japon

❑ C. L'Allemagne

2. Le pétrole représente quel pourcentage de l'énergie utilisée dans le monde?

❑ A. 38%

❑ B. 49%

❑ C. 65%

3. Un baril de pétrole contient combien de litres?

❑ A. 30

❑ B. 159

❑ C. 370

4. Quel est le pays qui produit le plus de pétrole dans le monde?

❑ A. Les États-Unis

❑ B. L'Union soviétique

❑ C. L'Arabie saoudite

5. Comment appelle-t-on la source d'énergie tirée du vent?

❑ A. Énergie géothermique

❑ B. Énergie marémotrice

❑ C. Énergie éolienne

6. L'hydroélectricité provient:

❑ A. Du gaz naturel

❑ B. De l'eau

❑ C. De la chaleur de la Terre



Photo: Presse canadienne

Cet ingénieux inventeur allemand a résolu le problème de l'énergie et celui de la fatigue physique en créant une bicyclette solaire.

7. Quelle est la première source d'énergie produite et utilisée au Canada?

❑ A. Le gaz naturel

❑ B. Le pétrole

❑ C. L'hydroélectricité

8. Quel pays utilise le plus l'énergie nucléaire?

❑ A. La France

❑ B. La Grande-Bretagne

❑ C. Le Japon

9. Quel est le nom du mineral utilisé dans l'énergie nucléaire?

❑ A. Radium

❑ B. Tritium

❑ C. Uranium

10. Combien y a-t-il de réacteurs nucléaires dans le monde?

❑ A. 430

❑ B. 623

❑ C. 1 340

11. Combien y a-t-il de réacteurs nucléaires au Canada?

❑ A. 6

❑ B. 18

❑ C. 39

12. Dans quelles provinces canadiennes trouve-t-on des centrales nucléaires?

❑ A.Ontario, Québec et Nouveau-Brunswick

❑ B.Ontario, Alberta et Nouvelle-Écosse

❑ C.Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique

Les personnages fictifs

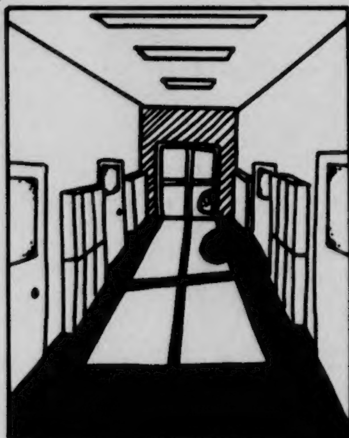
Choisissez les bonnes réponses dans la colonne à droite:

1. J'ai suivi un lapin blanc.	**Robin des Bois**
2. Tout petit, je suis tombé dans la potion magique.	**Mowgli**
3. J'ai été élevé par les loups; mon ami est Balou.	**Schéhérazade**
4. J'ai raconté une histoire qui a duré mille et une nuits.	**Alice**
5. Je vis dans la forêt de Sherwood.	**Tarzan**
6. Je peux parler aux animaux.	**Merlin**
7. J'ai sculpté une marionnette célèbre.	**Dr. Frankenstein**
8. Je peux voler avec l'aide de mon parapluie.	**Obélix**
9. Je suis le savant qui créa un monstre.	**Gepetto**
10. Mon vrai nom est «Lord Greystoke».	**Dr. Doolittle**
11. Je suis un enchanteur du temps du roi Arthur.	**Mary Poppins**

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte-Bartel
Pierre Lavoie









Février 1991

Réponses

Les sources d'énergie

1. A; 2. A; 3. B; 4. B; 5. C; 6. B; 7. C; 8. A; 9. C; 10. A; 11. B; 12. A.

Histoires de bêtes

1. vrai; 2. faux (24 mois); 3. vrai; 4. vrai; 5. vrai; 6. faux (20h).

Les personnages fictifs

1. Alice; 2. Obélix; 3. Mowgli; 4. Schéhérazade; 5. Robin des Bois; 6. Dr. Doolittle; 7. Gepetto; 8. Mary Poppins; 9. Dr. Frankenstein; 10. Tarzan; 11. Merlin;